

# Guide de financement des éco-entreprises

2014

---

*Référencement des acteurs*



Les  
ÉCO-ENTREPRISES  
de France

La décision d'engager le travail qui allait mener à la réalisation de ce guide s'est concrétisée lors des rencontres éco-technologiques organisées par le PEXE et l'association des instituts Carnot.

En effet, à l'occasion de ces rencontres entre chercheurs et éco-PME visant à faciliter les transferts de technologies et le développement de partenariats, de très nombreux entrepreneurs nous ont fait remonter la difficulté qu'ils rencontraient à identifier des acteurs susceptibles de financer leur développement.

Tous les réseaux d'éco-entreprises qui accompagnent les PME de l'environnement connaissent bien cette difficulté. Il existe d'ailleurs de nombreuses bonnes pratiques de mise en relation des entreprises avec des investisseurs et d'accompagnement vers les dispositifs publics. La concertation des acteurs de la filière qui avait abouti à la publication du Livre blanc des éco-entreprises en 2013 s'en était fait l'écho.

Cependant il restait le besoin d'identifier avec précision les acteurs du financement des éco-entreprises et de pallier les lacunes dans la circulation de l'information, besoin partagé tant par les pouvoirs publics (ADEME, MEDDE, BPI) que par les réseaux d'éco-entreprises et les éco-PME elles-mêmes.

C'est pourquoi le PEXE (association des éco-entreprises de France) qui regroupe une quarantaine de réseaux d'éco-entreprises (associations professionnelles, clusters, pôles de compétitivité) et représente quelque 5000 entreprises, s'est engagé à réaliser ce travail d'inventaire qui constitue un premier socle pour de futurs approfondissements et actualisations.

Le PEXE et les réseaux d'éco-entreprises qui ont participé à l'élaboration de ce premier travail de référencement des investisseurs, l'ont fait avec un double objectif :

- Améliorer l'efficacité de l'accès à l'information sur les financements de la filière
- Permettre aux PME et aux ETI, aux acteurs de l'accompagnement des entreprises de disposer d'un outil pratique pour accéder bon guichet.

La filière des éco-entreprises pèse aujourd'hui un poids économique considérable et représente un enjeu majeur pour notre capacité d'adaptation aux nouveaux enjeux environnementaux et énergétiques. Les porteurs de projets doivent trouver aisément leur financement pour se développer.



I.	Avant-propos.....	p. 3
II.	Introduction.....	p. 5
III.	Panorama du financement des éco-entreprises.....	p. 9
	<i>Grandes tendances par Patricia Laurent ;</i>	
	<i>L'analyse du COSEI par Olivier Dupont ;</i>	
	<i>Architecture du financement public de l'innovation dans la filière par Alain Griot</i>	
IV.	Répertoire des réseaux d'éco-entreprises du PEXE.....	p. 16
VI.	Liste des investisseurs actifs dans les cleantech.....	p. 18
V.	Mode d'emploi – INDEX.....	p. 22
VII.	Répertoire des financeurs.....	p. 29

Fiche 1 ACE Management	Fiche 17 Financière Florentine Participations	Fiche 33 Acqueau
Fiche 2 Alter Equity SAS	Fiche 18 Fonds Lorrain des matériaux	Fiche 34 Eurostars
Fiche 3 Argos sotidic	Fiche 19 Idinvest Partners	Fiche 35 Eureka
Fiche 4 Blue Orange SAS	Fiche 20 Mirova	Fiche 36 EDF
Fiche 5 CEA investissement	Fiche 21 NDHI	Fiche 37 ARDI Rhône-Alpes
Fiche 6 DCNS	Fiche 22 Notos SPRL	Fiche 38 Alsace
Fiche 7 CTBA	Fiche 23 SCR OSER	Fiche 39 Lorraine
Fiche 8 Creadev	Fiche 24 Smart Energies	Fiche 40 Auvergne
Fiche 9 Crédit coopératif	Fiche 25 Starquest	Fiche 41 Basse Normandie
Fiche 10 DDIDF	Fiche 26 SVBA	Fiche 42 IDF
Fiche 11 Demeter Partners	Fiche 27 The Alliance project	Fiche 43 Languedoc-Roussillon
Fiche 12 Ecobole	Fiche 28 Vives II	Fiche 44 Limousin
Fiche 13 Ecomobilité Ventures	Fiche 29 Xange Private Equity	Fiche 45 Poitou-Charente
Fiche 14 Ekkio capital	Fiche 30 Horizons 2020 -PME	Fiche 46 EXPORT
Fiche 15 Emertec gestion	Fiche 31 H2020	Fiche 47 ADEME
Fiche 16 Enereco	Fiche 32 LIFE +	Fiche 48 BPI France
		Fiche 49 FUI

VIII.	Retours d'expérience.....	p. 87
	<i>Bernard Maître, Président du directoire d'Emertec et Pierre Calleja, fondateur de Fermantalg ;</i>	
	<i>Grégoire Aladjidi, directeur du fonds Demeter 3 Amorçage et Pierre Fessler, fondateur de Levisys ;</i>	
	<i>Etienne Grange, témoignage d'un business angel dans les cleantech.</i>	
IV.	Annexe.....	p. 93
	Liste des investisseurs non référencés.....	p. 94

## Qui sont les principaux acteurs du financement des éco-entreprises<sup>1</sup> ? A qui puis-je m'adresser pour financer le lancement ou le développement de mon éco-PME ?

Le panorama des financeurs des cleantech est mal connu et trouver le bon interlocuteur peut s'avérer extrêmement chronophage pour un entrepreneur.

Pensé comme un outil pratique pour les éco-entrepreneurs et les réseaux d'éco-entreprises, le guide a pour vocation d'aider à identifier rapidement les financeurs pouvant intervenir à différents stades du développement des PME et ETI de l'environnement. Nous avons établi un répertoire des acteurs les plus actifs, agrémenté d'informations qualifiées sur leurs offres.

Nous vous proposons dans ce guide :

un répertoire des principaux investisseurs, fonds et réseaux de Business angels,

des fiches pratiques sur les principaux dispositifs publics : européens, nationaux et régionaux,

des focus sur les grands opérateurs publics (Ademe et BPI) et sur les grands programmes (FUI).

Ce guide ne peut néanmoins en aucun cas se substituer au besoin de se faire accompagner. La recherche de fonds, et notamment pour ce qui a trait à des prises de participation dans le capital des entreprises, peut s'avérer extrêmement complexe: toutes les études démontrent que se faire accompagner, notamment par un réseau d'éco-entreprises, est un facteur déterminant de réussite.

Ce guide est destiné aux éco-PME et ETI. L'enjeu pour la filière réside dans sa capacité à faire émerger ses éco-PME, qui représentent l'écrasante majorité du tissu productif, afin de construire les champions de demain qui font défaut à l'économie française.

Nous avons également, pour enrichir le répertoire, demandé à des grands témoins de nous dresser un panorama du financement, tant privé que public, des éco-entreprises en France. Enfin, nous avons fait remonter plusieurs retours d'expérience représentatifs qui permettront, nous l'espérons, de donner un éclairage concret les porteurs de projet en recherche de financements.

<sup>1</sup> Les éco-entreprises sont « les entreprises qui produisent des biens et des services servant à mesurer, prévenir, limiter, réduire au minimum ou corriger les atteintes à l'environnement, telles que la pollution de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes. Cette industrie comprend les technologies, produits et services moins polluants, qui réduisent les risques pour l'environnement, minimisent la pollution et économisent les ressources» définition retenue par Eurostat et l'OCDE dans laquelle tous les acteurs de la filière se retrouvent.

## Comment avons-nous procédé ?

Ce document est le fruit du travail collaboratif des réseaux d'éco-entreprises, des clusters et des pôles de compétitivité au sein du PEXE. Ils travaillent au quotidien, chacun sur son territoire ou sur son secteur, à accompagner les éco-PME, notamment dans l'obtention de financements. Le travail d'identification s'est appuyé sur leur expertise de terrain. Ils ont fait remonter les acteurs du financement des entreprises de la filière actifs sur leur territoire ou leur secteur.

Nous nous sommes également appuyés sur un comité de pilotage réunissant des personnalités qualifiées (représentant l'ADEME, le CGDD, la BPI, le COSEI, GreenUnivers et le PEXE). Le comité de pilotage est intervenu à la fois pour procéder à l'identification des acteurs et pour sélectionner les fiches des financeurs référencés.

Afin d'assurer le caractère pratique de ce guide nous avons eu comme préoccupation de collecter une information claire et précise, facilement mobilisable et d'identifier le bon guichet.

*Pour les investisseurs*, fonds et réseaux de business angels, nous avons donc invité les acteurs identifiés à s'auto-référencer et à présenter eux-mêmes leurs offres de financement en renseignant des informations concrètes et pratiques.

La majorité des financeurs identifiés se sont référencés. Par contre nous ne sommes pas en mesure, pour ceux qui ne se sont pas encore référencés, de vous livrer une information qualifiée (montants des investissements, nombres de prises de participation, ticket moyen, ...). Nous vous donnons néanmoins la liste de l'ensemble des acteurs et le lien vers leur site internet respectif. Ce travail est une première base qui a vocation à être enrichi et actualisé.

*Pour les dispositifs publics* nous avons sollicité directement les différents acteurs publics, européens, nationaux et régionaux pour les informer de la réalisation du guide et les inviter à référencer les dispositifs financiers qu'ils pouvaient administrer à destination des éco-entreprises.

Ce guide constitue ainsi un premier panorama des financeurs ; il a vocation à devenir un site internet vivant et actualisé visant à l'exhaustivité.

## Quel périmètre a été retenu ?

Nous avons reçu quelque 80 demandes de référencement. Le comité de pilotage en a sélectionné 47.

*Pour les investisseurs en capital* : nous avons retenu les investisseurs qui ont une activité exclusive dans les éco-entreprises, ceux qui, sans être spécialisés, ont eu une activité notable lors des deux dernières années et ceux qui font des cleantech un axe stratégique de développement pour 2014.

Cela correspond en termes d'acteurs à des fonds d'investissement nationaux, régionaux et les réseaux de business angels intervenants sur les secteurs environnement : eau, déchets/ recyclage, air, EnR, efficacité énergétique, dépollution des sols, éco-mobilité et autres (génie écologique, chimie verte).

*Pour les dispositifs publics* : le critère de la finalité du financement a été retenu pour la définition du champ couvert par le guide. Le guide se borne par conséquent à répertorier les financements destinés spécifiquement aux éco-entreprises partiellement ou dans leur totalité. Cela couvre les grands programmes (Fonds unique interministériel, Programme des investissements d'avenir), la nouvelle offre de la BPI à destination des éco-entreprises, les dispositifs nationaux et régionaux et les programmes européens (H2020, Life+, etc).

Sont exclu du champ les dispositifs visant au verdissement de l'économie, de loin les plus nombreux notamment au niveau régional. Nous avons répertorié les dispositifs de soutien à l'offre, au tissu productif. Du point de vue de la filière, les incitations au verdissement agissent sur la demande. Nous n'abordons pas ici non plus les aspects relatifs aux régimes et dispositifs fiscaux.

Les éco-entreprises peuvent bien entendu également bénéficier des dispositifs de droit commun de soutien aux entreprises et notamment en matière de recherche, d'innovation et d'aide à l'export. Mais l'identification du volontarisme des pouvoirs publics en faveur de la filière n'est possible qu'à partir de l'examen des différents dispositifs spécifiques qui ont été mis en place.



# Panorama du financement des éco-entreprises

Deux tendances structurantes portent la filière des éco-entreprises : le renchérissement pérenne des énergies fossiles et l'amélioration de la perception des risques environnementaux par les citoyens et les acteurs économiques.

La filière française, dans laquelle cohabitent des métiers historiques (eau, déchets, sols et air) et de nouveaux venus (énergies renouvelables, efficacité énergétique, génie écologique, économie circulaire, éco-mobilité) se trouve aujourd'hui à un moment charnière.

Nous assistons en effet au déploiement d'une nouvelle donne au niveau international. De nombreux Etats ont élaboré des stratégies offensives pour faire face à la crise économique.

En conséquence directe de ces choix stratégiques la compétition internationale s'est accrue ces dernières années mettant au défi la filière française tant à l'international que sur le marché intérieur<sup>2</sup>.

Un des enjeux réside dans la disponibilité de financements pour soutenir les éco-entreprises dans leurs démarches d'innovation, de développement, de pénétration de nouveaux marchés. Cela dans un contexte d'accès au financement bancaire très restreint.

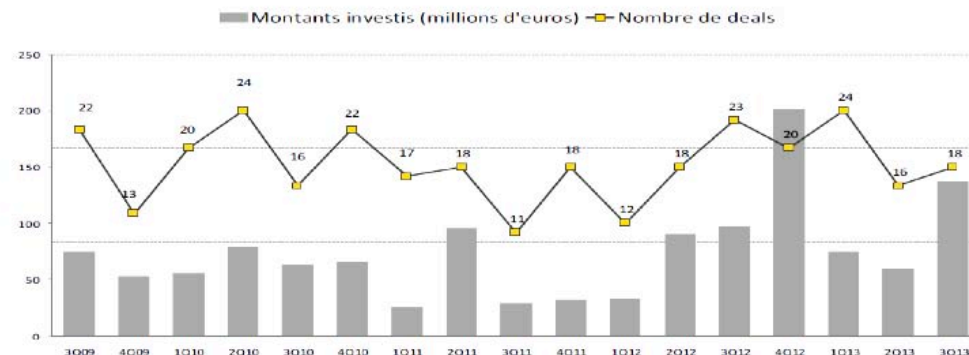
A l'issu du travail de collecte d'information à travers les réseaux d'éco-entreprises et auprès des pouvoirs publics, nous pouvons tirer plusieurs constats :

**Le nombre d'investisseurs est limité avec des masses financières qui restent relativement faibles.**

A partir des remontées du terrain de la part des clusters, des pôles de compétitivité et des associations professionnelles nous avons pu identifier 50 fonds actifs dans le financement des éco-entreprises dont 20 pour lesquels les cleantech représentent le cœur de métier. Aucun de ces derniers ne dépasse les 500 millions d'actifs. Nous avons également dénombré un peu plus d'une dizaine de réseaux de business angels intervenant sur la filière.

Le montant global des investissements par les fonds s'élève à 319 M€ en 2013 selon le Baromètre du Club Cleantech de l'Association française des investisseurs en capital (AFIC).

<sup>2</sup> Pour des informations détaillées sur le tissu productif et l'écosystème de la filière nous vous invitons à consulter le Livre blanc des éco-entreprises remis par le PEXE aux ministres de l'Ecologie et du Redressement productif en avril 2013



Source : GreenUnivers

**La puissance publique joue un rôle déterminant de stimulation sur la R&D et l'innovation.**

Les pouvoirs publics ont engagé des montants de l'ordre de 320 M€ par an (qui s'ajoutent au 300 M€ du CIR) les dernières années pour stimuler l'innovation dans la filière. Dans toute la phase amont de l'innovation (R&D, expérimentation, démonstrateurs) les dispositifs publics ont permis de soutenir l'effort d'adaptation des éco-entreprises aux nouveaux enjeux des filières matures et permis à de nombreuses entreprises de se positionner sur les secteurs émergents. Cet engagement financier conséquent des pouvoirs publics n'est pas une spécificité française, même si l'effort y est soutenu, les pays se positionnant pour être des leaders de la croissance verte y consacrent également de très importants moyens financiers (C'est le cas notamment de la Corée du Sud ou de l'Allemagne).

**Les collectivités territoriales émergent comme des acteurs incontournables.**

Dans le cadre de la réalisation de ce guide nous avons sollicité l'ensemble des conseils régionaux. Une partie importante des dispositifs régionaux qui nous sont remontés sont le fait d'une coopération avec les services déconcentrés (DIRECCT, DREAL) ou élaborés dans le cadre de conventionnement avec l'ADEME. Il existe encore assez peu d'offres de financement ciblées spécifiquement pour les éco-entreprises mais les régions occupent néanmoins un rôle moteur pour la filière. Les régions abondent par exemple un nombre important de fonds répertoriés dans ce guide. Elles sont également le principal soutien financier de l'écosystème, réseaux et clusters d'éco-entreprises qui se déploient désormais principalement à l'échelon régional.

**L'Union européenne engage des crédits très conséquents sur la filière mais les entreprises françaises ne les mobilisent pas suffisamment.**

Alors que s'est clôturé en 2013 le 7<sup>e</sup> PCRD, principal instrument communautaire de financement de la recherche, un premier bilan a été tiré par les institutions européennes : les entreprises françaises déposent relativement peu de dossiers. Les entreprises néerlandaises, belges, danoises et allemandes sont celles qui utilisent le mieux le levier européen.

**Pour aller plus loin que ces quelques constats, nous avons donné la parole à trois grands témoins qui nous font part de leurs analyses.**

◆ **Patricia Laurent**, fondatrice de GREENUNIVERS, qui réalise le Baromètre des levées de fonds du Club cleantech de l'AFIC revient pour nous sur les grandes tendances qui marquent l'investissement dans les éco-entreprises ;

◆ **Olivier Dupont**, Président du COSEI Financement et de Demeter Parters, partage avec nous le fruit du travail réalisé par les professionnels, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics au sein du COSEI sur le financement de la filière ;

◆ **Alain Griot**, Sous-directeur à l'innovation au CGDD et animateur du réseau de pôles de compétitivité écotech, nous présente l'architecture générale du financement public de l'innovation dans la filière.

### **Grandes tendances avec ITW Patricia Laurent qui réalise le Baromètre des levées de fonds dans les cleantech pour l'AFIC.**

**PEXE** : Vous réalisez depuis 4 ans le baromètre des levées de fonds dans les cleantech avec l'AFIC : Quelles grandes tendances avez-vous constaté ?

**P.L.** : Quand nous avons commencé ce baromètre en 2010, les investisseurs étaient surtout attirés par les énergies renouvelables, et notamment le solaire. On peut même parler d'une bulle qui s'était formée et qui a éclaté suite à la mise en place du moratoire de décembre 2010 et à une nouvelle réglementation moins avantageuse. Du coup, certains fonds généralistes se sont retirés : il y a probablement moins d'acteurs aujourd'hui, mais ce sont des acteurs de plus long terme, le marché a gagné en maturité. La perte de vitesse des énergies renouvelables a aussi permis de rééquilibrer les secteurs : le traitement de l'eau, le recyclage, par exemple, ont retrouvé de l'intérêt aux yeux des investisseurs.

**PEXE** : Pour nous donner une idée des volumes, quels sont les grands chiffres du financement des cleantech à retenir ?

**P.L.** : Les fonds d'investissement ont apporté 319 M€ en fonds propres à 81 sociétés des cleantech en 2013, selon le Baromètre du Club Cleantech de l'AFIC. Pour la première fois, c'est le secteur de l'efficacité énergétique (smart grids, bâtiment vert...) qui a le plus attiré les investisseurs avec plus de 72 M€ investis dans 25 entreprises. Il détrône les énergies renouvelables, qui dominaient jusque-là. On observe aussi une reprise de l'amorçage avec 19 premiers tours de table en 2013 - contre 11 seulement en 2012 - pour un total de 27 M€ investis. Cela reste encore modeste, mais ce renouveau de l'amorçage est une bonne nouvelle pour l'avenir du secteur.

**PEXE** : Comment jugez-vous l'écosystème du financement en France et notamment le rôle de l'Etat ?

**P.L.** : Des énergies renouvelables aux véhicules électriques, les marchés des cleantech dépendent encore en très grande partie du caractère incitatif de la réglementation et des financements publics. Le rôle de l'Etat est donc capital. Bpifrance est un acteur majeur dans l'écosystème : la banque publique d'investissement intervient en fonds propres et en accordant des prêts. En 2013, elle a apporté plus de 661 M€ aux écotecnologies: 560 M€ de cofinancement via des crédits et 101 M€ d'investissement en fonds propres. Ce qui en fait le premier investisseur au capital de sociétés des cleantech en France. Et ses engagements vont s'accroître, notamment dans les énergies renouvelables : elle annonce un objectif de 800 M€ de prêts et 400 M€ d'investissement dans ces filières en 2017. N'oublions pas non plus le rôle des collectivités qui apportent une aide importante, sous différentes formes (appels à projets, fonds d'investissement régionaux...).

**PEXE** : Voit-on émerger de nouveaux acteurs ?

**P.L.** : Du côté des investisseurs, les fonds généralistes sont moins présents qu'en 2009-2010, mais en revanche les fonds corporate sont plus nombreux et très actifs : c'est une tendance lourde de voir les groupes industriels créer des fonds, seuls ou en partenariat, pour investir dans de jeunes sociétés innovantes des cleantech.

### **L'analyse du COSEI Financement.**

M. Olivier Dupont est président de Demeter Partners et président du Groupe de travail financement du COSEI.

**PEXE** : Lors des travaux du COSEI financement vous avez dressé un état des lieux du financement des filières vertes : quels ont été les principaux enseignements de ce travail ?

**O.D.** : Après avoir créé des emplois en 2010/2011 on constate malheureusement qu'aujourd'hui les filières vertes globalement stagnent, voire régressent, avec toutefois des situations contrastées : importantes difficultés pour les filières solaires et éolien terrestre, croissance pour la filière biomasse, notamment bois, fort développement de l'efficacité énergétique, stagnation des filières eau et déchets.

**PEXE** : Demeter partners est présent dans plusieurs pays (notamment en France, Espagne et en Allemagne). Quelles sont selon-vous les spécificités du financement des éco-entreprises en France ?

**O.D.** : Par rapport à l'Allemagne on retrouve les différences déjà observées dans d'autres secteurs : tout d'abord la France dispose de beaucoup de grandes entreprises championnes dans leur secteur (EDF, Suez, Veolia, Schneider, Saint Gobain...), de nombreuses petites PME, de nombreuses start-ups (bien épaulées aujourd'hui par les fonds d'amorçage qui ont vu le jour grâce au dispositif FNA) mais peu d'ETI ou de PME de taille significative. Concernant les financements, les PME disposent en France, et il s'agit là aussi d'un constat qui s'applique à d'autres secteurs, de nombreux et complexes dispositifs de soutien publics mais pâtissent d'une sorte de défiance des milieux bancaires, défiance due à la méconnaissance du secteur et à la complexité et à la versatilité de la réglementation.

**PEXE** : Quels conseils donneriez-vous à un éco-entrepreneur qui souhaite se lancer dans une levée de fonds ?

**O.D.** : Aujourd'hui l'important me semble être de montrer que son business model ne dépend pas (trop) de la réglementation et que les produits ou services qu'il propose à ses clients lui procure un avantage économique significatif, en plus des avantages écologiques.



M. Alain Griot est sous-directeur de l'innovation à la DRI du CGDD et président du Groupe de travail innovation du COSEI. Ses écrits font références et il est le spécialiste du financement public de l'innovation dans les filières vertes.

**PEXE** : Vous réalisez régulièrement un panorama sur le financement public de l'innovation dans les filières vertes, comment caractériseriez-vous l'architecture globale de l'offre publique nationale de financement à destination de l'innovation dans la filière ?

**A.G.** : Globalement, on peut affirmer que le financement de l'innovation dans les filières vertes, qui s'est élevé, en moyenne sur les 5 dernières années à 320 millions d'euros, est aujourd'hui satisfaisant, que ce soit en ce qui concerne les phases amont du processus d'innovation ou des phases plus proches de la mise sur le marché, comme les démonstrateurs industriels par exemple. Depuis quelques années, les procédures se sont affinées, de nouveaux outils ont vu le jour, comme ceux du programme des investissements d'avenir. Aujourd'hui, l'ensemble des instruments développés par l'Etat et ses opérateurs répond bien, me semble-t-il, à la demande des opérateurs économiques. Certes, certains secteurs peuvent apparaître comme moins favorisés, ne bénéficiant pas d'appels à projets spécifiques comme ceux dont peuvent bénéficier aujourd'hui les projets liés à la transition énergétique par exemple. Mais, lorsque l'on regarde les statistiques sur les 3 dernières années, des secteurs comme l'eau ou la métrologie environnementale par exemple se situent dans les premiers secteurs bénéficiaires. Ainsi, si en 2009, ces deux secteurs ne représentaient, à eux deux, que 5,2% des financements globaux de la filière, ils en représentaient 10% en 2010 et 10,2% en 2011, et ceci sans outil spécifique de financement. Rôle des pôles de compétitivité, impact du travail collectif mené par la filière (notamment dans le cadre du COSEI, qualité des dossiers déposés, voilà me semble-t-il les clés du succès en matière de financement de l'innovation.

**PEXE** : Quels sont les principaux dispositifs de soutien et comment les distinguer lorsqu'on est une éco-entreprise ?

**A.G.** : Comme tout le monde a pu s'en apercevoir, les dispositifs de soutien sont nombreux, que ce soit au niveau communautaire ou au niveau national.

Au niveau communautaire, le programme Horizon 2020, nouveau programme cadre de recherche et de développement technologique, qui met aujourd'hui l'accent sur l'innovation et les PME, donc la prise en compte de la valorisation économique des résultats de la recherche, offre aux acteurs de l'éco-innovation, par une structuration autour d'enjeux de sociétés, une opportunité rare d'élargir leur champ d'action et de montrer le caractère transverse de leurs technologies. Les régions ont par ailleurs défini, en 2013, leur positionnement au titre de la stratégie de spécialisation intelligente et pourront mettre en avant des projets portés par les entreprises régionales et, pour celles qui ont fait le choix, en accord avec les écosystèmes régionaux, de mettre en avant les technologies vertes, des projets portés par des entreprises des filières vertes.

Les financements génériques relèvent quant à eux de logiques propres aux opérateurs chargés par l'Etat de les mettre en œuvre. Appel à projet unique de l'ANR, centré autour d'un certain nombre de priorités, pour les projets les plus amonts, mais avec un accent mis sur les partenariats entre laboratoires et acteurs économiques, financement au fil de l'eau pour les projets industriels dans le cadre de la procédure d'aide à l'innovation de Bpifrance sont les deux principaux outils génériques à disposition des entreprises et des acteurs de filières vertes.

Les outils liés à la labellisation par les pôles de compétitivité ont montré leur intérêt, puisqu'aujourd'hui, plus de 30 % des financements de projets au titre du FUI sont affectés à des projets relevant des transitions écologiques et énergétiques, malgré la concurrence vive avec des projets issus d'autres secteurs technologiques.

Enfin, le programme des investissements d'avenir a souhaité mettre l'accent sur un certain nombre de secteurs clés comme le montrent les quatre programmes confiés à l'ADEME : démonstrateurs en énergie décarbonée et chimie verte, économie circulaire, véhicule du futur, réseaux électriques intelligents, secteurs pour lesquels 147 projets ont été à ce jour sélectionnés. Mais le PIA agit aussi sur la structuration de filières par l'innovation, dans le cadre des projets structurants des pôles de compétitivité (PSPC) ou le financement de l'industrialisation des produits ou procédés issus de projets de recherche collaborative, avec la mise en place récente des prêts à l'industrialisation des projets collaboratifs (PIPC), pour lesquels, notamment, 300 millions d'euros ont été réservés, au titre du PIA2,

Devant l'ensemble de ces outils, on peut comprendre l'éventuelle perplexité d'une PME, et sa difficulté à décrypter les différences d'approche d'une procédure à l'autre. C'est pour cela que d'une part, une réflexion sur la simplification a été engagée dans le cadre du groupe innovation du COSEI, d'autre part, il nous semble que les entreprises ne devraient pas hésiter à se rapprocher des acteurs locaux, notamment de l'administration au niveau régional, pour analyser les meilleures portes d'accès à ces différentes modalités de financement.

**PEXE** : Les Pôles de compétitivité ont reçu une nouvelle feuille de route pour la période 2013 – 2018, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des PME dans la recherche de financement. Les Pôles de compétitivité vont-ils devenir un relais incontournable pour le financement de l'innovation dans la filière ?

**A.G.** : Les pôles remplissent aujourd'hui un rôle essentiel dans le processus d'innovation, en aidant à l'émergence des projets de recherche et d'innovation, en mettant en relation acteurs académiques et industriels, mais également en accompagnant les porteurs de projets dans la phase d'émergence des projets. C'est d'ailleurs le sens de la phase 3 des pôles de compétitivité, qui court jusqu'en 2018, de renforcer les missions des pôles en matière d'accompagnement des entreprises appartenant à leur écosystème. C'est en ce sens également que chaque pôle a défini, conjointement avec ses adhérents, et a fait valider par la puissance publique, dans le cadre de la signature des contrats de performance, une feuille de route et un plan d'action qui mettent notamment l'accent sur l'accompagnement des entreprises et le suivi des projets d'innovation. De fait, la maîtrise de l'ingénierie financière des projets est un élément capital que les pôles peuvent apporter à leurs adhérents, et notamment bien évidemment les PME. Il est rare, aujourd'hui, et notamment dans le cadre de la politique des pôles, qu'un projet reçoive son financement d'un seul financeur ; ainsi, pour mémoire, sur les projets retenus et financés dans le cadre du FUI, de l'ordre de 60% du financement est apporté effectivement par l'Etat via le fonds unique interministériel, les 40% restant relevant de financeurs multiples au niveau des collectivités locales (les régions étant bien entendu largement majoritaires). Devant cette complexité, les commissions des financeurs des pôles de compétitivité, qui réunissent le pôle, les services déconcentrés de l'Etat, les représentants locaux des opérateurs de l'état et les collectivités territoriales, doivent permettre d'accompagner les entreprises et leurs projets afin de naviguer au milieu de toutes les procédures.

Mais il ne faut pas non plus donner aux pôles des responsabilités qu'ils n'ont pas à assumer, du moins individuellement. De par leur construction (concentration de lieu, concentration de thématiques), les pôles travaillent avec des écosystèmes bien définis, constitués en premier lieu de leurs adhérents. Même si leurs responsabilités ont été quelques peu élargies dans le cadre de la phase 3, ils n'ont pas vocation à une universalité. Incontournables, ils le sont certainement, mais dans le cadre de la compétence géographique et thématique qui leur a été reconnue par l'Etat, dans le cadre de leur labellisation initiale, puis de leurs différents contrats de performance.



# Liste des réseaux d'éco-entreprises du PEXE

	Site internet
ADVANCITY	<a href="http://www.advancity.eu">www.advancity.eu</a>
APPEL	<a href="http://www.eco-entreprises-appel.com">www.eco-entreprises-appel.com</a>
Axelera	<a href="http://www.axelera.org">www.axelera.org</a>
BiogazVallée	<a href="http://www.biogazvallee.com">www.biogazvallee.com</a>
Bretagne éco-entreprises	<a href="http://www.bretagne-eco-entreprises.fr">www.bretagne-eco-entreprises.fr</a>
CCI Paris IDF éco-activités	<a href="http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr">www.entreprises.cci-paris-idf.fr</a>
CD2E	<a href="http://www.cd2e.com">www.cd2e.com</a>
CINOV Giac	<a href="http://www.cinov.fr">www.cinov.fr</a>
Club Ademe international	<a href="http://www.clubinternational.ademe.fr">www.clubinternational.ademe.fr</a>
Club éco-activités Sénart	<a href="http://www.senart.com/economie">www.senart.com/economie</a>
Cluster green	<a href="http://www.sicr.re">www.sicr.re</a>
DURAPOLE	<a href="http://www.durapole.org">www.durapole.org</a>
E2ia	<a href="http://www.e2ia.fr">www.e2ia.fr</a>
éa-éco entreprises	<a href="http://www.ea-ecoentreprises.com">www.ea-ecoentreprises.com</a>
Eco-entreprises d'Alsace	<a href="http://www.ecoentreprises-alsace.fr">www.ecoentreprises-alsace.fr</a>
FEDEREC	<a href="http://www.federec.org">www.federec.org</a>
FIMEA	<a href="http://www.fimea.fr">www.fimea.fr</a>
HYDREOS	<a href="http://www.hydreos.fr">www.hydreos.fr</a>
Le Vivant et la Ville	<a href="http://www.levivantetlaville.com">www.levivantetlaville.com</a>
Lorraine éco-entreprises	<a href="http://www.lorraine-eco-entreprises.fr">www.lorraine-eco-entreprises.fr</a>
Midi Pyrénées Eco-entreprises	<a href="http://www.ecoentreprises-mip.fr">www.ecoentreprises-mip.fr</a>
Normandie éco-entreprises	<a href="http://www.normandie-eco-entreprises.fr">www.normandie-eco-entreprises.fr</a>
OPTICSVALLEY	<a href="http://www.opticsvalley.org">www.opticsvalley.org</a>
Pôle EAU	<a href="http://www.pole-eau.com">www.pole-eau.com</a>
Pôle éco-industries Poitou Charente	<a href="http://www.ecoindustries.fr">www.ecoindustries.fr</a>
Pôle Environnement Limousin	<a href="http://www.limousin-environnement.fr">www.limousin-environnement.fr</a>
Pôle Mer Méditerranée	<a href="http://www.polemermediterranee.com">www.polemermediterranee.com</a>
Pro-Eco2	<a href="http://www.proeco2.eu">www.proeco2.eu</a>
Réseau éco-acteurs Val de Marne	<a href="http://www.valdemarne.com">www.valdemarne.com</a>
SER	<a href="http://www.enr.fr">www.enr.fr</a>
SWELIA	<a href="http://www.swelia.com">www.swelia.com</a>
TEAM2	<a href="http://www.team2.fr">www.team2.fr</a>
TRIMATEC	<a href="http://www.pole-trimatec.fr">www.pole-trimatec.fr</a>
UPDS	<a href="http://www.upds.org">www.upds.org</a>
UPGE	<a href="http://www.genie-ecologique.fr">www.genie-ecologique.fr</a>

Email
<a href="mailto:secretariat@advancity.eu">secretariat@advancity.eu</a>
<a href="mailto:moberle@eco-entreprises-appel.com">moberle@eco-entreprises-appel.com</a>
<a href="mailto:celine.gobin@axelera.org">celine.gobin@axelera.org</a>
<a href="mailto:g.lannou@biogazvallee.com">g.lannou@biogazvallee.com</a>
<a href="mailto:levain@rennes.cci.fr">levain@rennes.cci.fr</a>
<a href="mailto:mcagnon@cci-paris-idf.fr">mcagnon@cci-paris-idf.fr</a>
<a href="mailto:c.traisnel@cd2e.com">c.traisnel@cd2e.com</a>
<a href="mailto:giac@cinov.fr">giac@cinov.fr</a>
<a href="mailto:olivier.chazal@ademe.fr">olivier.chazal@ademe.fr</a>
<a href="mailto:b.lang@san-senart.fr">b.lang@san-senart.fr</a>
<a href="mailto:green@clustergreen.re">green@clustergreen.re</a>
<a href="mailto:hacene.lahreche@durapole.org">hacene.lahreche@durapole.org</a>
<a href="mailto:cedric.reignat@e2ia.fr">cedric.reignat@e2ia.fr</a>
<a href="mailto:martine.didier@ea-ecoentreprises.com">martine.didier@ea-ecoentreprises.com</a>
<a href="mailto:n.herrbach@alsace.cci.fr">n.herrbach@alsace.cci.fr</a>
<a href="mailto:estelle.reveillard@federec.org">estelle.reveillard@federec.org</a>
<a href="mailto:vanssay@fimea.fr">vanssay@fimea.fr</a>
<a href="mailto:hydreos@hydreos.fr">hydreos@hydreos.fr</a>
<a href="mailto:animation@levivantetlaville.com">animation@levivantetlaville.com</a>
<a href="mailto:vmottl@nancy.cci.fr">vmottl@nancy.cci.fr</a>
<a href="mailto:laurence.guillat@midi-pyrenees.cci.fr">laurence.guillat@midi-pyrenees.cci.fr</a>
<a href="mailto:amelie.colombel@rouen.cci.fr">amelie.colombel@rouen.cci.fr</a>
<a href="mailto:t.toubain-meusnier@opticsvalley.org">t.toubain-meusnier@opticsvalley.org</a>
<a href="mailto:info@pole-eau.com">info@pole-eau.com</a>
<a href="mailto:contact@eco-industries.poitou-charentes.fr">contact@eco-industries.poitou-charentes.fr</a>
<a href="mailto:cwatson@limousin-environnement.fr">cwatson@limousin-environnement.fr</a>
<a href="mailto:tauleigne@polemermediterranee.com">tauleigne@polemermediterranee.com</a>
<a href="mailto:justin.pallotta@proeco2.eu">justin.pallotta@proeco2.eu</a>
<a href="mailto:carine.gauthier@cg94.fr">carine.gauthier@cg94.fr</a>
<a href="mailto:cyril.carabot@enr.fr">cyril.carabot@enr.fr</a>
<a href="mailto:yvankedaj@swelia.com">yvankedaj@swelia.com</a>
<a href="mailto:c.traisnel@team2.fr">c.traisnel@team2.fr</a>
<a href="mailto:accueil@pole-trimatec.fr">accueil@pole-trimatec.fr</a>
<a href="mailto:schambon@upds.org">schambon@upds.org</a>
<a href="mailto:contact@genie-ecologique.fr">contact@genie-ecologique.fr</a>

# Liste des investisseurs actifs dans les cleantech

## Fonds cleantech

Aliad (structure Air Liquide).....	p. 94
Aloe Capital.....	p. 94
Alter Equity.....	p. 31
Aster Capital.....	p. 94
Blue Orange.....	p. 33
CEA Investissement.....	p. 34
Creadev.....	p. 37
Demeter Partners.....	p. 40
Ecomobilité Ventures.....	p. 42
Emertec.....	p. 44
Fonds Ecotechnologies (Ademe/Bpifrance).....	p. 59
Fonds lorrain des matériaux.....	p. 47
Idinvest.....	p. 48
Mirova.....	p. 49
NEF Capital.....	p. 94
Omnescapital.....	p. 94
Smartenergies.....	p. 53
Starquest Capital.....	p. 54
Total Energy Ventures (structure Total).....	p. 94
XAnge PE.....	p. 58

## Réseaux de Business angels

CTBA.....	p. 36
DDIDF.....	p. 39
Enereco.....	p. 45
Forinvest (BA secteur forestier).....	p. 94
Investessor.....	p. 94
NHDI.....	p. 50
Notos.....	p. 51
Savoie Angels.....	p. 94
The Alliance project.....	p. 56
VBA.....	p. 55
XMP.....	p. 94

## Fonds généralistes

123Venture.....	p. 94
ACE.....	p. 30
Argos Sotidic.....	p. 32
Aurigapartners.....	p. 94
Cap decisif.....	p. 94
Creadev.....	p. 37
EKKIO Capital.....	p. 43
GIMV (Belgique).....	p. 94
Greencoat Capital (Royaume-Uni).....	p. 94
Omnescapital.....	p. 94
Oraxys (Luxembourg).....	p. 94
Serena capital.....	p. 94
Sofinnova.....	p. 94
Starquest.....	p. 54
Turenecapital.....	p. 94
Vive II.....	p. 57

## Fonds régionaux

Alpes Développement Durable Investissement.....	p. 94
Aquiti gestion.....	p. 94
Eurowatt Partenaire.....	p. 94
Fonds Lorrain des matériaux.....	p. 47
Irpac.....	p. 94
Limousin Participations.....	p. 94
Nestadio.....	p. 94
Ouest Croissance.....	p. 94
Paca Investissement.....	p. 94
Poitou-Charentes Innovation.....	p. 94
Provence Business Angels.....	p. 94
Rhône Dauphiné Développement.....	p. 94
SCR OSER.....	p. 52
Sodéro gestion.....	p. 94
Soridec.....	p. 94

# Mode d'emploi INDEX

Index

# Mode d'emploi - INDEX

Nous nous sommes attachés à demander aux différents acteurs privés et publics de donner des informations les plus concrètes et le plus terre à terre possible : secteur d'investissement, taille des entreprises ciblées, phase de développement privilégiée, montants moyens investis, récurrence des financements, zone géographique couverte.

A partir de ces différents critères qui sont autant de portes d'entrées nous avons élaboré un index qui va servir de boussole pour parcourir le répertoire qui se décline par fiche. Les fiches rouges correspondent aux investisseurs, les bleues aux dispositifs et acteurs publics.

		Secteur d'intervention								
		Tous secteurs d'intervention	Déchets recyclage	Eau	ENR	Air	Dépollution des sols	Efficacité énergétique	Ecomobilité	Autre (génie écologique...)
Fiche 1	ACE Management			●	●				●	
Fiche 2	Alter Equity SAS	●								
Fiche 3	Argos sotidic	●								
Fiche 4	Blue Orange SAS		●	●						
Fiche 5	CEA investissement	●								
Fiche 6	DCNS				●					
Fiche 7	CTBA	●								
Fiche 8	Creadev	●								
Fiche 9	Crédit coopératif									
Fiche 10	DDIDF	●								
Fiche 11	Demeter Partners	●								
Fiche 12	Ecobole	●								
Fiche 13	Ecomobilité Ventures						●	●		
Fiche 14	Ekkio capital		●		●		●	●	●	
Fiche 15	Emertec gestion	●								
Fiche 16	Enereco		●	●	●					
Fiche 17	Financière Florntine Participations	●								
Fiche 18	Fonds Lorrain des matériaux	●								
Fiche 19	Idinvest Partners	●								
Fiche 20	Mirova				●		●			
Fiche 21	NDHI						●			

Stade de financement				Taille des entreprises ciblées				Montant des investissements				Zone géographique	
Amorçage	Capital risque	Capital développement	Capital transmission	Pas de CA	CA ≤ 500 k€	500 k€ ≤ CA < 2 000 k€	CA ≥ 2 000 k€	Toutes tailles	10 à 50 k€	50 à 200 k€	200 à 1 000 k€	≥ 1 000 k€	
●	●	●						●				●	France - Europe
		●				●	●					●	France
			●				●				●	●	France - Europe
●	●	●											France
●				●	●						●		France
●	●						●					●	Bretagne
●	●							●			●		France
	●	●	●			●	●					●	France
													France
●	●	●	●		●	●					●		France
●	●	●	●					●			●	●	France - Europe
								●	●	●			France
	●				●							●	France - Europe
●					●						●		France
●	●	●				●	●				●		Europe - France
●				●	●					●			Rhône Alpes
	●	●						●			●		1/4 Nord-Est
	●	●			●	●	●						France
		●					●					●	France - Europe
●	●							●		●			France

		Secteur d'intervention								
		Tous secteurs d'intervention	Déchets recyclage	Eau	ENR	Air	Dépollution des sols	Efficacité énergétique	Ecomobilité	Autre (génie écologique...)
Fiche 22	Notos SPRL				●					
Fiche 23	SCR OSER				●					
Fiche 24	Smart Energies				●					
Fiche 25	Starquest		●				●		●	
Fiche 26	SVBA	●								
Fiche 27	The Alliance project	●								
Fiche 28	Vives II	●								
Fiche 29	Xange Private Equity	●								
Fiche 30	Fonds ecotechnologies	●								

	Stade de financement				Taille des entreprises ciblées					Montant des investissements				Zone géographique
	Amorçage	Capital risque	Capital développement	Capital transmission	Pas de CA	CA ≤ 500 k€	500 k€ ≤ CA ≤ 2 000 k€	CA ≥ 2 000 k€	Toutes tailles	10 à 50 k€	50 à 200 k€	200 à 1 000 k€	≥ 1 000 k€	
		●	●						●			●		Nord Pas-de-Calais
		●										●		Rhône-Alpes
		●	●				●	●					●	France
		●	●						●			●		Europe - France
	●	●	●		●	●	●				●	●		PACA
	●					●				●				France
	●	●	●		●	●	●				●	●		Belgique - France
		●	●	●			●	●			●			France - Europe
		●	●						●			●		France

		Secteur d'intervention							
		Tous secteurs d'intervention	Déchets recyclage	Eau	ENR	Air	Dépollution des sols	Efficacité énergétique	Ecomobilité
Fiche 31	Horizons 2020 - PME	●							
Fiche 32	H2020	●							
Fiche 33	Life +	●							
Fiche 34	Acqueau			●					
Fiche 35	Eurostars	●							
Fiche 36	Eureka	●							
Fiche 37	EDF	●							
Fiche 38	ARDI Rhône-Alpes	●							
Fiche 39	Alsace	●							
Fiche 40	Lorraine								●
Fiche 41	Auvergne	●							
Fiche 42	Basse Normandie				●				
Fiche 43	IDF	●							
Fiche 44	Languedoc-Roussillon				●		●		
Fiche 45	Limousin	●							
Fiche 46	Poitou-Charente	●	●						
Fiche 47	EXPORT								
Fiche 48	ADEME								
Fiche 49	BPI								
Fiche 50	FUI								

	Taille des entreprises ciblées	Type de financement			Type de projet				Zone géographique
		Subventions	Avances remboursables	Prêts participatifs	R&D	Export	Développement commercial	Investissement productif	
	PME - ETI	●			●				Européen
	x	●	●	●	●	●	●	●	Européen
	x	●		●			●	●	Européen
	x	●			●				Européen
	PME - ETI	●			●				Européen
	PME - ETI		●		●				Européen
	PME - ETI			●			●	●	Aquitaine
	PME - ETI	●	●		●				Rhône Alpes
	PME - ETI	●	●	●	●	●	●	●	Alsace
	x	●			●				Lorraine
	PME - ETI	●		●				●	Auvergne
	x		●					●	Basse Normandie
	PME - ETI	●			●				IDF
	x	●						●	Languedoc-Roussillon
		●	●		●	●	●	●	Limousin
	PME - ETI	●	●		●	●		●	Poitou-Charente



---

*Liste des fonds d'investissement  
et des réseaux de business angels actifs  
dans les cleantech*

## ACE MANAGEMENT France-Europe

### Financement en capital et en obligations convertibles

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

#### Secteurs :

Eau | ENR | Efficacité énergétique

#### Stade de financement :

1

Amorçage  
Capital risque  
Capital développement

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

Toute taille d'entreprise

#### Pour en savoir plus :

- Montants totaux investis en 2012 : 4M€
- Montants totaux investis en 2013 : 11M€
- Nombre de dossiers investis en 2013 : 8
- Ticket moyen : 1,8 M€

#### Description :

ACE Management est une société de gestion de portefeuille privée et spécialisée depuis 20 ans dans l'investissement en capital dans des entreprises technologiques, autour d'une dominante Défense, Aéronautique, Maritime et Sécurité. Les souscripteurs des fonds sont des groupes industriels européens (Airbus Group, Safran, Airbus D&S, Airbus Helicopters, Thales, DNCS, CEA, Louis Dreyfus Armateurs, Areva), des investisseurs institutionnels (bpifrance, Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec (FTQ), GICAN - Groupement Industriel des Constructions et Activités Navals, Crédit Coopératif, Société Générale, Crédit Agricole, CIC, AXA) et 4 Régions (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Pays de la Loire, Centre).

ACE Management, en tant qu'investisseur en fonds propres et quasi fonds propres, accompagne les entreprises (de la Start Up à l'ETI) à tous les stades de leur développement (capital-risque, capital-développement, capital-transmission à effet de levier -LBO-, financement d'essaimages, financement d'opérations de consolidation -LBU- et financement d'opérations de retournement). ACE dispose de bureaux à Paris, Toulouse, Bordeaux et Montréal.

ACE Management détient des participations dans des eco-entreprises comme par exemple Fermentalg (production de micro-algues), Cooltech (production de froid à partir de système magnétique), ...

#### Qui contacter :

ace@acemanagement.fr  
www.acemanagement.fr | Tél. 01 58 56 25 62 | 48, rue de Lisbonne 75008 Paris

## ALTER EQUITY SAS France

### Financement en capital et en obligations convertibles

→ Projets de développement commercial

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### Stade de financement :

1

Capital développement

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

CA > 1m€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 1000k€
- Taux de retour sur investissement attendu 10% net

#### Description :

ALTER EQUITY<sup>3P</sup> est un fonds d'investissement engagé, pour une croissance responsable. Il soutient des activités et des comportements fondamentalement respectueux de l'intérêt à long terme des êtres humains et de la nature, tout en recherchant un rendement financier rémunérant le risque pris par ses souscripteurs, dans un esprit de partenariat et de coopération avec ses participations.

Il investit des montants de 1 à 5 M€ dans des entreprises ayant atteint au moins 1 Million d'euros de chiffre d'affaires, et dont l'activité a un impact positif sur les personnes ou l'environnement : économies de ressources, recyclage, réduction des pollutions, chimie verte, produits bio, préservation de la biodiversité, économie circulaire, économie de fonctionnalité, etc.

Lors de son premier closing, en septembre 2013, ALTER EQUITY<sup>3P</sup> a levé 21 Millions d'euros.

#### Qui contacter :

fanny.picard@alter-equity.com  
www.alter-equity.com | Tél. 01 42 86 96 41 | 9, rue Sébastien Bottin 75007 Paris

## ARGOS SOTIDIC

France, Italie, Suisse, Benelux

### Financement en capital et en obligations convertibles

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### Stade de financement :

1

Capital transmission

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

CA > 2m€

#### Pour en savoir plus :

- Taux de retour sur investissement attendu 20-30%
- Nom du fonds ou du dispositif : Euroknights VI

#### Description :

Groupe de capital investissement indépendant établi à Paris, Milan, Genève et Bruxelles, Argos Soditic accompagne des dirigeants dans la transmission d'entreprises de taille moyenne. Il apporte des solutions dans des opérations complexes (MBI, spin-off) privilégiant la transformation et la croissance à l'effet de levier.

Son approche se caractérise par une forte proximité avec les équipes, un esprit entrepreneurial et des valeurs de transparence et de grande conscience de responsabilité sociétale. Argos Soditic a investi notamment dans Marchegay Technologies <http://www.argos-soditic.com/fr/portefeuille/portefeuille-actuel/marchegay-technologies.html>

#### Qui contacter :

clanoux@argos-soditic.com  
www.argos-soditic.com | Tél. 01 53 67 20 50 | 14 rue de Bassano 75016 Paris

## BLUE ORANGE SAS

### Financement en capital et en obligations convertibles

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

#### Secteurs :

Eau Déchets | Recyclage

#### Stade de financement :

1

Amorçage  
Capital-risque  
Capital développement

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

Pas de CA | CA < 500K€ | 500 < CA < 2M€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€

#### Description :

Blue Orange est le fonds de capital-risque innovation du groupe Suez Environnement.

#### Qui contacter :

blueorange@suez-env.com  
www.suez-environnement.com | Tél. 01 58 81 20 00 | 16, place de l'Iris, 92400 Courbevoie

## CEA INVESTISSEMENT France

### Financement en capital et en obligations convertibles

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### Stade de financement :

1

Amorçage

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

Pas de CA | CA <500K€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€
- Montants totaux investis en 2012 4 M€
- Montants totaux investis en 2013 4 M€
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 6
- Ticket moyen pour la période 2012-2013 600 k€

#### Description :

CEA Investissement, leader français de l'amorçage technologique depuis le début des années 2000, est une société filiale du CEA et gérant plusieurs fonds dont :

- Amorçage Technologique Investissement (ATI), un fonds de 38 millions d'euros finançant la création et les premières étapes du lancement de sociétés innovantes fortement technologiques, et ce dans tous les domaines d'activité du CEA : énergie, environnement, micro-électronique, nano-technologies, matériaux, optique, sciences de la vie, etc.

Les sociétés financées par ATI sont étroitement accompagnées dans la définition et l'exécution de leur stratégie d'accès au marché. ATI contribue également à mettre en place des partenariats entre les start-up et le CEA ou les industriels participant à ATI, pour mettre à la disposition des jeunes entreprises les moyens de R&D ou de production indispensables en sorte de limiter les besoins de capitaux pendant les phases de mise au point, puis d'industrialisation. Ce fond s'adresse à toutes les sociétés françaises développant des technologies de rupture, qu'elles soient liées ou non au CEA.

- Fonds Stratégique CEA : un fonds de 27 millions d'euros visant en particulier des sociétés ayant un fort lien avec le CEA ou n'entrant pas dans la stratégie d'investissement du fonds ATI.

#### Qui contacter :

regis.saleur@cea.fr  
www.cea-investissement.com | Tél. 01 64 50 12 01 | Le Ponant D - 25 rue Leblanc

## DCNS - CHANTIER NAVAL DE LORIENT

### Financement en capital

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

#### Secteurs :

ENR

#### Stade de financement :

1

Amorçage

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

CA>2m€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 1 000 k€

#### Description :

Investissements ciblés sur les Energies Marines renouvelables.

#### Qui contacter :

denis.mahe@dcnsgroup.com | Responsable du département développement  
Tél. 02 97 12 10 00 | Rue Choiseul 56311 Lorient

## CLEANTECH BUSINESS ANGELS France

### Financement en capital

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### Stade de financement :

1

Amorçage  
Capital-risque

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

500 < CA < 1000 k€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€
- Ticket moyen : 100 – 150 k€

#### Description :

Depuis la création du réseau en 2008 CBA a investi : 572 Keuros dans 12 entreprises, pour une levée au totale de 6762 Keuros. (ex entreprises: Novéol, Enerbiom, Ledpower...).

Le ticket moyen est de 100-150 Keuros par année, et la taille des entreprises varie de 50 à 1000 Keuros (exclusivement dans les eco-technologies, et le smart), selon si nous sommes en co-investissement. (autres réseaux de BA, FRCI, Fonds d'amorçage...)

Mission du réseau Cleantech BA: Faciliter l'investissement par les business angels dans les start-ups cleantech françaises (Produits & services des secteurs de l'énergie, de l'environnement, l'internet des objets, Machine to Machine, Capteurs, Smarthome, Smartcity, Cleanweb, etc).

#### Qui contacter :

delegue-general@cleantechba.com  
www.cleantechbusinessangels.com | Tél. 06 21 24 74 38 | 68 Bd de Port-Royal 75005 Paris

## CREADEV France

### Financement en capital et en obligations convertibles

→ Projets de développement commercial

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### Stade de financement :

1

Capital-risque  
Capital développement  
Capital Transmission

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

500 < CA < 2m€ | CA > 2m€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 1 000 k€

#### Description :

Creadev est l'entreprise d'investissement entrepreneuriale de la famille Mulliez.

#### Qui contacter :

clamolinerie@creadev.fr  
www.creadev.fr | Tél. 01 58 65 20 13 | 26, boulevard Malesherbes 75008 Paris

**CRÉDIT COOPÉRATIF**  
France

Financement en capital, obligations convertibles et prêts  
→ Projets de développement commercial

**Secteurs :**

Tous secteurs environnement

**Taille des entreprises ciblées :**

CA > 2m€

**Pour en savoir plus :**

- Montants totaux investis en 2012 > 200 M€
- Montants totaux investis en 2013 > 200 M€

**Description :**

Crédit coopératif, à côté de son activité de prêt bancaire, est un des acteurs principaux du financement des projets, notamment d'infrastructures, dans les énergies renouvelables. Crédit coopératif intervient au travers de la société d'investissement EILAN SAS en Bretagne (Eolien et Biomasse) créé avec le Conseil régional (et la Caisse des dépôts, EDF, Crédit Mutuel, Arkéa) mais également par le biais de la société de capital-risque ESFIN participations.

**Qui contacter :**

Eilan SAS. Tél : 02.99.12.72.63 contact@eilan-bretagne.fr  
ESFIN. Tél : 01 55 23 07 10 esfin-gestion@esfingestion.fr  
Crédit coopératif : jean-michel.youinou@credit-cooperatif.coop

**DDIDF**  
France

Financement en capital et en obligations convertibles  
→ Projets de rupture technologique et de développement commercial

**Secteurs :**

Tous secteurs environnement

**Stade de financement :**

1  
Capital-risque  
Amorçage

**Taille des entreprises ciblées :**

Pas de CA | CA < 500K€

**Pour en savoir plus :**

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€
- Montants totaux investis en 2012 1 433K€ dans 12 entreprises
- Montants totaux investis en 2013 394K€
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 3
- Ticket moyen pour la période 2012-2013 131K€

**Description :**

Créée en 2007, DDIDF, réseau de business angels membre de France Angels, a pour vocation la mise en relation d'investisseurs et de porteurs de projet motivés par la recherche d'un développement durable, les premiers souhaitant accompagner les seconds aussi bien en capital qu'en compétence.

Les membres de DDIDF financent des projets en phase de création, d'amorçage (et parfois de développement), pour des montants compris entre 100k€ et 500k€. Des co-investissements sont souvent réalisés avec des réseaux de business angels amis.

DDIDF organise une réunion par mois pour présenter les projets pré-sélectionnés à ses membres. Le dépôt de candidature se fait sur le site internet de DDIDF.

**Qui contacter :**

projets@ddidf.org  
www.ddidf.org | Tél. 06 89 62 02 42 | 11 rue Odessa 75014 Paris



**DEMETER PARTNERS**  
France, Allemagne, Espagne

**Financement en capital et en obligations convertibles**

→ Projets de rupture technologique et de développement commercial

**Secteurs :**

Tous secteurs environnement

**Stade de financement :**

1

Amorçage  
Capital-risque  
Capital développement  
Capital Transmission

**Taille des entreprises ciblées :**

CA

Pas de CA | CA <500K€ | 500<CA< 2M€ | CA>2m€

**Pour en savoir plus :**

- Montant des investissements =1 000 k€
- Montants totaux investis en 2012 35 000 000
- Montants totaux investis en 2013 34 500 000
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 15

**Description :**

Demeter Partners est une société de gestion de capital-investissement, leader européen dans le secteur des Cleantech, avec plus de 350 millions d'euros sous gestion au travers de 3 fonds : Demeter, Demeter 2 et Demeter 3 Amorçage.

Basée à Paris, avec des bureaux à Madrid et à Berlin, Demeter Partners est spécialisée dans les éco-industries (eau, déchets, air, sols etc) et les éco-énergies (énergies renouvelables, efficacité énergétique, transport propre etc).

Demeter Partners a investi dans plus de 40 sociétés, start-up, PME et ETI (Entreprise de taille intermédiaire) principalement en France, en Allemagne et en Espagne.

Les fonds Demeter sont souscrits par des investisseurs institutionnels français et étrangers : La Caisse des Dépôts, l'IFP Energies Nouvelles, le Fonds Européen d'Investissement, des assureurs vie, des caisses de retraites, des fonds de fonds, des family offices et des industriels. Les Fonds Demeter 2 et Demeter 3 Amorçage sont soutenus par l'Union Européenne au travers du « programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation » (CIP)

**Qui contacter :**

deal@demeter-partners.com  
www.demeter-partners.com | Tél. 01 43 12 53 33 | 7-9 rue La Boétie 75008 Paris

**ECOBOLE**  
France

**Financement de prêts participatifs**

→ Projets de R&D, développement commercial et investissements productif

**Secteurs :**

Tous secteurs environnement

**Taille des entreprises ciblées :**

CA

Toute taille d'entreprise

**Pour en savoir plus :**

- Montant financé (en % du coût total du projet) 100%
- Modalités des demandes Toute l'année
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers aidés 4/15
- Délai moyen d'instruction des dossiers moins de 3 mois
- Montant moyen de l'aide 300000
- Partenaires du projet Collaboratifs, nombre moyen de partenaires: 1200

**Description :**

ecobole.com est une plate-forme de financement participatif. On dit aussi « crowdfunding ». Notre objectif est d'aider à mieux respecter la nature en contribuant au développement d'initiatives respectueuses de l'environnement.

Le principe met en relation deux groupes distincts :

- des demandeurs (porteurs de projet) qui ont un projet à financer ;
- des contributeurs (internauts) qui choisissent de participer au financement d'un projet.

**Qui contacter :**

contact@ecobole.fr  
www.ecobole.com/ | Tél. 06 18 84 90 66 | 9, rue de la Ville 31620 Fronton

## ECOMOBILITE VENTURES France-Europe

### Financement en capital et en obligations convertibles

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

#### Secteurs :

Efficacité énergétique | Infrastructures | Ecomobilité

#### Stade de financement :

1

Capital-risque

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

CA <500k€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements = 1 000 k€
- Montants totaux investis en 2012 5 000 k€
- Montants totaux investis en 2013 1 300 k€
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 6
- Ticket moyen pour la période 2012-2013 1 000 k€
- Taux de retour sur investissement attendu > 25%

#### Description :

Ecomobilité Ventures est le premier fonds d'investissement européen, multi-corporate et dédié à la mobilité durable. Fonds corporate, nos actionnaires sont Total, Orange et SNCF. Ecomobilité Venture a investi notamment dans le dispositif EZ-Wheel.

#### Qui contacter :

fabienne.herlaut@ecomobilite-ventures

www.ecomobilite-ventures.com / | Tél. 09 67 02 46 25 | 6, rue Anatole de la Forge 75017 Paris

## EKKIO CAPITAL France-Europe

### Financement en capital et en obligations convertibles

→ Projets de développement commercial

#### Secteurs :

Déchets/Recyclage | Air | Efficacité énergétique | Ecomobilité | Génie écologique

#### Stade de financement :

1

Capital transmission  
Capital développement

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

CA >2m€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements = 1 000 k€
- Montants totaux investis en 2012 5 millions
- Montants totaux investis en 2013 8,5 millions
- Taux de retour sur investissement attendu x2.5 l'investissement d'origine

#### Description :

Société de gestion indépendante née du spin-off en mars 2013 de Groupama Private Equity (ex Acto Capital). Investissement dans des PME françaises avec une Valeur d'Entreprise comprise entre 20M€ et 50M€. Montants investis compris entre c.5M€ et 15M€ par opération. Positions majoritaires ou minoritaires dans des opérations de capital transmission et développement. Opérations primaires dans 4 secteurs : Tourisme, Santé, Contrôle Réglementaire, Eco-Industrie.

#### Qui contacter :

qbergot@ekio.fr

www.ekio.fr / | Tél. 01 84 17 16 00 | 26 avenue de l'Opéra 75001 Paris

## EMERTEC GESTION France

### Financement en capital

→ Projets de rupture technologique et de développement commercial

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### Stade de financement :

1

Amorçage

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

CA <500K€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€
- Montants totaux investis en 2012-2013 18 M€ sur les Fonds Emertec 2 et Emertec 4

#### Description :

Créée à Grenoble en 1999 pour dynamiser l'investissement d'amorçage, Emertec est aujourd'hui une société de capital-risque nationale, gérant 150 millions d'euros et bénéficiant d'un positionnement original tant par sa stratégie d'investissement que par ses relations avec les grands acteurs des secteurs concernés :

- Notre stratégie d'investissement s'appuie sur les deux tendances lourdes qui conduisent l'ensemble des acteurs économiques à revisiter leur offre, à intégrer des innovations majeures, voire à modifier en profondeur leur modèle économique : ce sont d'une part la nécessité de penser la croissance en termes de développement durable, d'autre part la perspective de hausse durable des coûts de l'énergie. Ces tendances s'avèrent d'ailleurs souvent liées et complémentaires.

- Notre mission est la création de valeur par la transformation d'innovations technologiques de rupture en succès commerciaux et financiers. Pour ce faire, nous avons tissé des liens étroits avec de grands acteurs industriels dont la plupart sont investisseurs de nos fonds.

Depuis sa création EMERTEC Gestion a levé près de 170 Millions d'euros au travers de cinq FCPR souscrits par de grands investisseurs institutionnels et des industriels. D'abord orientée vers le secteur des micro et nanotechnologies avec les Fonds Emertec (23 M€) et Emertec 2 (2005 - 23 M€), la société s'est spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies de l'énergie et de l'environnement avec le Fonds Emertec Energie et Environnement (2003 – 15 M€), le Fonds Emertec 4 (2008 - 60 M€) et enfin le Fonds Emertec 5 (2013, closing intermédiaire à 47,5M€) actuellement en cours de levée.

#### Qui contacter :

flamy@emertec.fr  
www.emertec.fr | Tél. 04 38 12 38 95 | 10 rue La Fayette 75009 Paris

## ENERECO France-Europe

### Financement de prêts participatifs

→ Projets de R&D, développement commercial et investissements productif

#### Secteurs :

Eau | ENR | Déchets/recyclage

#### Stade de financement :

1

Capital risque  
Capital développement

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

500 < CA < 2M€ | CA > 2m€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€
- Taux de retour sur investissement attendu 5-10%

#### Qui contacter :

Info@ener-eco.com  
Tél. 00 33 328 500 014 | 75, rue Beyear 7500 Tournai (Belgique)

## FINANCIERE FLORENTINE PARTICIPATIONS

### France-Région Rhône-Alpes

**Financement en capital**  
→ Projets de rupture technologique

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### Stade de financement :

1

Amorçage

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

Pas de CA | CA < 500k€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 50 – 200 k€
- Montants totaux investis en 2013 75
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 1
- Ticket moyen pour la période 2012-2013 40k€

#### Description :

Financière Florentine Participations est une holding industrielle dont l'objet est de favoriser l'émergence d'écotechnologies de rupture en France. Sans horizon temporel d'investissement, la société contribue par des ressources financières et humaines au développement de ses participations et à une fertilisation croisée entre elles dans des domaines de compétence connexes.

#### Qui contacter :

pierre.frecon@financiere-florentine  
http://financiere-florentine.fr | Tél. 09 72 32 00 12 | 105, cours Albert Thomas 69003 Lyon

## FONDS LORRAIN DES MATERIAUX

### Région Metz-Nancy-Pays limitrophes

**Financement en capital et en obligations convertibles**  
→ Projets de rupture technologique

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### Stade de financement :

1

Capital risque  
Capital développement

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

Pas de CA | CA < 500K€ | 500 < CA < 1 000K€ < 2> | CA > 2m€

#### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€

#### Description :

Le Fonds Lorrain des Matériaux est un fonds d'investissement en capital risque spécialisé dans l'accompagnement des start-ups et PME industrielles innovantes dans le domaine des matériaux. Nous sommes basés à Metz depuis notre création en 2009 et notre vocation est de contribuer au développement de projets industriels innovants mettant en œuvre des matériaux au sein large dans les secteurs des Cleantech ainsi que des Medtech. Nous sommes ainsi dimensionnés pour investir des montants compris entre 0.5 M€ et 2 M€ en fonds propres.

#### Qui contacter :

aurelie.stassinnet@flm-investissement.com  
www.flm-investissement.com | Tél. 03 87 75 93 54 | 3, rue Marconi 57070 Metz

## IDINVEST PARTNERS France

### Financement en capital et en obligations convertibles

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### Stade de financement :

1

Capital risque  
Capital développement

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

CA <500K€ | 500<CA< td 000K€< 2> | CA>2m€

#### Pour en savoir plus :

- Nom du fonds ou du dispositif : Electranova Capital

#### Description :

Idinvest Partners (nouveau nom d'AGF Private Equity) est l'un des leaders européens du financement des PMI/PME innovantes dans le secteur des technologies de l'environnement. Idinvest a créé en partenariat avec EDF, un nouveau fonds cleantech: Electranova Capital.

Le fonds cleantech Electranova Capital, géré par Idinvest Partners dispose à ce jour d'une capacité d'investissement de 70 M Eur. Sur sa période d'investissement, ce ne sont pas moins de 10 M d'Euros qui sont investis annuellement par Idinvest Partners, essentiellement en France et au-delà en Europe ». Idinvest a investi en 2013 dans Forsee Power Solutions France par exemple.

#### Qui contacter :

info@electranovacapital.com | www.idinvest.com ; www.electranovacapital.com  
Tél. 01 58 18 56 56 | 117, avenue Champs-Élysées 75008 Paris

## MIROVA France-Europe

### Financement en capital et en obligations convertibles

#### Secteurs :

ENR Efficacité énergétique Infrastructures

#### Taille des entreprises ciblées :

CA

Projets d'énergie renouvelable de tailles allant de 5 à 20 M€

#### Pour en savoir plus :

- Montants totaux investis en 2012 20 M€
- Montants totaux investis en 2013 21,5 M€
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 3
- Nom du fonds ou du dispositif Eurofideme

#### Description :

Mirova gère des fonds dédiés aux projets d'énergies renouvelables en France et en Europe. Les fonds investissent en fonds propres dans des projets à construire, ayant recours à des technologies éprouvées (éolien, photovoltaïque, biomasse).

Mirova dispose de plus de 10 ans d'expérience dans les énergies renouvelables avec la gestion des fonds FIDEME et EUROFIDEME 2.

#### Qui contacter :

gautier.queru@mirova.com  
www.mirova.com | Tél. 01 58 55 66 19 | 21 quai d'Austerlitz 75013 Paris

**NDHI**  
France

**Financement en capital, obligations convertibles, et prêts**

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

**Secteurs :**

Efficacité énergétique

**Stade de financement :**

1

Amorçage  
Capital risque

**Taille des entreprises ciblées :**

CA

Pas de CA | 500<CA<2M€

**Pour en savoir plus :**

- Montant des investissements 50 – 200 k€
- Montants totaux investis en 2012 800 k€
- Montants totaux investis en 2013 400 k€
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 4
- Ticket moyen pour la période 2012-2013 300
- Taux de retour sur investissement attendu 35%

**Description :**

Holding personnelle d'investissement dans les Cleantechs. NDHI a notamment investi dans Boston Solar.

**Qui contacter :**

n.durand@ndhi.fr  
www.ndhi.fr | En Pessan 32810 Roquelaure

**NOTOS SPRL**

Nord-Pas-de-Calais, Picardie- Belgique

**Financement en capital**

**Secteurs :**

ENR

**Stade de financement :**

1

Capital risque  
Capital développement

**Taille des entreprises ciblées :**

CA

CA>2m€

**Pour en savoir plus :**

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€
- Montants totaux investis en 2012 environ 500 k€
- Montants totaux investis en 2013 environ 500 k€
- Taux de retour sur investissement attendu Minimum 7%

**Description :**

Investissement dans des parcs éoliens en France et en Belgique.

**Qui contacter :**

notos.sprl@gmail.com  
Tél. 0032491748712 | 1A, rue Abbé Masurelle 7522 Lamain (Belgique)



## SCR OSER Région Rhône-Alpes

Financement en capital et en obligations convertibles  
→ Projets de développement commercial

### Secteurs :

ENR

### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€
- Taux de retour sur investissement attendu Entre 6et 10%, investissement patient.

### Description :

Fruit d'un partenariat entre la Région et neuf partenaires publics et privés rhônalpins, Oser est la première société de capital risque dédiée au financements de projets d'énergies renouvelables (ENR). Doté d'un budget global de 9.5M€, ce fonds a pour objectif de voir émerger, en trois ans, une quinzaine de projets de production d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire rhônalpin. Cela devrait créer un effet de levier de 1 à 10, ce qui permettra de générer 100 M€ dans les projets de production d'ENR sur le territoire.

Ce fond d'investissement interviendra :

- En fonds propres ou quasi fonds propres (compte courant d'associé ...)
- En investisseur patient (sur une durée pouvant aller jusqu'à 20 ans)

### Qui contacter :

frederic.pieus@spl-osser.fr  
www.rhonealpes.fr/948-osser.htm | Tél. : 04 80 61 00 25

## SMART ENERGIES France

Financement en capital

### Secteurs :

ENR Infrastructures

### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements =1 000 k€

### Description :

Smart Energies est un investisseur en fonds propres dans des actifs ou projets de production et de stockage d'énergies.

### Qui contacter :

vianney.delestang@smart-energies.eu  
www.smart-energies.eu | Tél. 01 82 28 86 96 | 20, rue Quentin Bauchart 75008 Paris

## STARQUEST France - Europe

Financement en capital, obligations convertibles  
→ Projets de rupture technologique

### Secteurs :

Efficacité énergétique | Déchets/ Recyclage | Génie écologique

### Stade de financement :

1

Capital développement  
Capital risque

### Taille des entreprises ciblées :

CA

CA < 500K€ | 500 < CA < 2€ | CA > 2m€

### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€
- Montants totaux investis en 2012 8 M€
- Montants totaux investis en 2013 9 M€
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 35
- Ticket moyen pour la période 2012-2013 500 K€

### Description :

Investisseur en Capital innovation dans la tranche 150 K€ à 1,5 M€. Starquest a notamment investi Neolux (éclairage LED) et Biolice (bioplastique).

### Qui contacter :

adelattre@starquest-capital.com | www.starquest-capital.com  
Tél. : 01 80 48 12 33 | 154, boulevard Haussmann 75008 Paris

## VBA Région PACA- France

Financement en capital, obligations convertibles  
→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

### Secteurs :

Tous secteurs environnement

### Stade de financement :

1

Amorçage  
Capital risque  
Capital développement

### Taille des entreprises ciblées :

CA

Pas de CA | CA < 500K€ | 500 < CA < 2m€

### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 50 – 200 k€
- Montants totaux investis en 2012 1000 K€ (En co-investissement)
- Montants totaux investis en 2013 1000 K€ (En co-investissement)
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 5
- Ticket moyen pour la période 2012-2013 350 K€
- Taux de retour sur investissement attendu TRI = 15%

### Description :

Créé à Toulon en 2008 au sein de Toulon Var Technologies (TVT Innovation), Var Business Angels (VBA) est un groupement de Business Angels. Il est affilié au réseau France Angels et comporte plus d'une trentaine de membres, Business Angels et Partenaires associés (banques, sociétés d'expertise comptable etc..).

### Qui contacter :

ruzzante@tvt.fr | www.vba.tvt.fr | Tél. 04 94 03 89 00  
Maison des Technologies - TVT Innovation, Place George Pompidou 83000 Toulon

## THE ALLIANCE PROJECT France

**Financement en capital**  
→ Projets développement commercial

### Secteurs :

Tous secteurs environnement

### Stade de financement :

1

Amorçage

### Taille des entreprises ciblées :

CA

CA <500k€

### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements 10 -50 k€

### Qui contacter :

pglatzle@hotmail.com

Tél. : 07 81 12 23 65 | 7, cour Saint Louis 78760 Jouars Pontchartrain

## VIVES II Belgique et régions françaises limitrophes

**Financement en capital**  
→ Projets de rupture technologique

### Secteurs :

Tous secteurs environnement

### Stade de financement :

1

Amorçage  
Capital-risque  
Capital développement

### Taille des entreprises ciblées :

CA

Pas de CA | CA <500k€ | 500 <CA <2M€

### Pour en savoir plus :

- Montant des investissements =1 000 k€  
- Montants totaux investis en 2012 -2013 4M€, dont 1,8M€ dans les cleantech

### Description :

Vives est un fonds privé de capital d'amorçage et d'investissement à risque qui investit dans des sociétés de haute technologie. Le fonds multi-sectoriel soutient les jeunes sociétés dans tous les secteurs technologiques, tout en soutenant particulièrement les projets portés vers l'éco-innovation.

Le fonds a la capacité d'investir à différents stades de maturité d'une société: amorçage, start-up et croissance. Le deal flow de Vives est assuré par les spin-offs de l'Université de Louvain-La-Neuve ainsi que par des start-up technologiques localisées en Belgique et dans les pays limitrophes.

- Greenwatt: waste to energy. Installation de centrale biogaz sur site (agricole et IAA) sur base d'un procédé multi-étage et d'un réacteur haut rendement spécifique breveté, l'HYFAD. C'est une société belge, mais qui possède déjà un site en fonction en France, et 5 autres en cours de construction sur ce territoire. [www.greenwatt.fr](http://www.greenwatt.fr)

### Qui contacter :

g.boels@vivesfund.com | [www.vivesfund.com](http://www.vivesfund.com)

Tél. : +32010390021 | 6, Chemin du Cyclotron B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)

**XANGE PRIVATE EQUITY**  
France- Union Européenne

**Financement en capital et obligations convertibles**

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

**Secteurs :**

Tous secteurs environnement

**Stade de financement :**

1

Capital-risque  
Capital développement  
Capital transmission

**Taille des entreprises ciblées :**

CA

500<CA<2M€ | CA>2m€

**Pour en savoir plus :**

- Montant des investissements 200 – 1 000 k€
- Montants totaux investis en 2012 25 M€ (tous secteurs d'activité confondus)
- Montants totaux investis en 2013 24 M€ (tous secteurs d'activité confondus)
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 > 50 (tous secteurs d'activité confondus)
- Ticket moyen pour la période 2012-2013 env 1M€
- Taux de retour sur investissement attendu 30% (capital-risque)

**Description :**

Filiale de La Banque Postale, XAnge Private Equity est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF pour l'activité de capital investissement.

XAnge est structurée autour de 2 pôles :

- Capital développement et transmission, avec deux FCPR XPansion et XPansion 2
- Technologies et Innovation dont :
  - Une activité sectorielle multiconporate avec notamment le FCPR XAnge Capital 2 qui finance des projets innovants du monde des échanges numériques en France et en Europe
  - 10 FCPI et 1 FIP, investissant notamment dans les technologies de l'information et l'environnement / énergie.

Total des capitaux gérés = 360 M€ début 2013

**Qui contacter :**

dominique.agrech@xange.fr  
www.xange.fr | Tél. : 01 53 43 05 30 | 12 rue Tronchet 75008 Paris

**BPI France**  
France

**Financement en capital et obligations convertibles**

→ Projets de rupture technologique ou de développement commercial

**Secteurs :**

ENR | Déchets/recyclage | Efficacité énergétique | Eco-mobilité | Chimie verte

**Stade de financement :**

1

Capital-risque  
Capital développement

**Taille des entreprises ciblées :**

CA

PME innovantes

**Pour en savoir plus :**

- Montant des investissements : entre 1 et 10 M€
- Montants totaux investis en 2012 : 10 M€ (tous secteurs d'activité confondus)
- Montants totaux investis en 2013 : 9,3 M€
- Nb de dossiers investis pour la période 2012-2013 : 5
- Ticket moyen pour la période 2012-2013 : 3,9 M€

**Description :**

Doté de 150 millions d'euros le Fonds Ecotechnologies vise des opérations en fonds propres et quasi fonds propres, pour des prises de participation minoritaires, dans des PME innovantes, principalement établies en France et non cotées..

Le fonds a par exemple investi dans McPhy Energy ; Ijenko ; Coldway ; Actility; FermentaIq  
Le FCPR Ecotechnologies investira en recherchant systématiquement un co-investissement.

**Qui contacter :**

jean-francois.morin@bpifrance.fr |  
www.bpifrance.fr | Tél. : 01 41 79 80 00 | 14 rue Le Peletier 75009 Paris

**Horizons 2020 - Instrument PME**

**Financement par AAP (subventions)**  
 → Projets d'innovation et de R&D

**Secteurs :**  
 Energie et efficacité énergétique (2014 -2015)

**A qui cela s'adresse :**  
 Peut-être porté par une seule PME ou ETI

**Description :**  
 Cet instrument est destiné aux P.M.E. innovantes présentant une forte ambition de se développer, croître et s'internationaliser. Il est dédié aux innovations, y compris non-technologiques et de services. L'instrument P.M.E. soutient l'entreprise par étape en fonction de la maturité du projet.

**Mise en oeuvre :**

**1** Appel à propositions avec quatre dates de sélection dans l'année :

Phase 1 : <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid75903/appe-2014-instrument-p.m.e.-phase-1.html>  
 Phase 2 : <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid75906/appe-2014-instrument-p.m.e.-phase-2.html>

Pour en savoir plus :

Modalités de demande : Toute l'année  
 Délais moyen d'instruction : 3 à 6 mois

Montant moyen de l'aide :

Phase 1 : évaluation du concept et de la faisabilité jusqu'à 50 000 euros, à partir d'un business plan démontrant la viabilité de développement d'un marché potentiel ;  
 Phase 2 : R&D, première application commerciale - démonstration de 1 million à 2,5 millions d'euros en subvention ;  
 Phase 3 : prêts ou fonds propres gérés par des intermédiaires financiers pour la phase de commercialisation, avec un accompagnement dans cette démarche, par un réseau de professionnels européens financés par la Commission.

**A qui s'adresser :**

Points de contact nationaux instrument PME: [pcn-pme@recherche.gouv.fr](mailto:pcn-pme@recherche.gouv.fr)  
 Groupe LinkedIn dédié: "Horizon 2020 PME France" :  
[http://www.linkedin.com/groups?home=&gid=7410574&trk=anet\\_ug\\_hm](http://www.linkedin.com/groups?home=&gid=7410574&trk=anet_ug_hm)  
<http://www.horizon2020.gouv.fr/cid73262/instrument-pme-dans-horizon-2020.html>

**H2020**

**Financement par subventions, avances remboursables et prêts participatifs**  
 → Projets de R&D, développement commercial, Export, Investissement productif

**Secteurs :**  
 Tous secteurs environnement

**A qui cela s'adresse :**  
 PME-ETI

**Description :**  
 Successeur du 7ème PCRD, le programme Horizon 2020 soutient les projets tout au long de la chaîne de l'innovation et veut rationaliser les financements en faveur de la croissance.  
 Il simplifie l'accès aux financements européens en accélérant l'attribution des financements, en réduisant le nombre d'erreurs dans la déclaration des coûts par les participants et en revenant à une politique d'audit plus mesurée et ciblée.

**Pour en savoir plus :**

- Montant des subventions : 200 – 1 000 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) de 70% à 100%
- Modalités des demandes AAP dates variables selon les sujets
- Délai moyen d'instruction des dossiers 6 à 9 mois
- Partenaires du projet Collaboratifs, nombre moyen de partenaires: 3 partenaires minimum
- Prestation complémentaire au financement : Aide au montage de projet possible via BPI France.

Le Réseau Entreprise Europe (EEN), un accompagnement européen près de chez vous: toute entreprise qui souhaite candidater pour un financement d'Horizon 2020 a droit à un soutien gratuit du Réseau Entreprise Europe pour la gestion de l'innovation et de projets européens.

Retrouvez votre interlocuteur : <http://een.ec.europa.eu/about/branches>

**A qui s'adresser :**

[sophie.loquen@ademe.fr](mailto:sophie.loquen@ademe.fr)  
[www.horizon2020.gouv.fr](http://www.horizon2020.gouv.fr)  
 01 47 65 21 19

## LIFE +

## Financement par subventions et prêts

→ Projets de développement commercial et investissement productif

## Secteurs :

Tous secteurs environnement

## A qui cela s'adresse :

Toute taille d'entreprise

## Description :

Life finance les étapes post-R&D de démonstration des éco-technologies. Le programme LIFE finance des projets qui contribuent au développement et à la mise en œuvre de la politique et du droit en matière d'environnement.

Le programme LIFE 2014-2020 est divisé entre un sous-programme « Environnement » et un nouveau sous-programme « Action climatique ».

Le sous-programme « Environnement » est organisé selon trois priorités : Environnement et Efficacité des ressources, Gouvernance et Information Environnementales, Nature et Biodiversité.

Le sous-programme « Action Climatique » est également divisé en trois priorités : Atténuation du changement climatique, Adaptation au changement climatique et Gouvernance, et Information en matière de changement climatique.

Chaque année, la Commission lance un appel à propositions tenant compte du programme stratégique pluriannuel et des éventuelles priorités nationales qui lui ont été transmises. La Commission décide quels projets, parmi ceux qui lui sont présentés, peuvent bénéficier du soutien financier de LIFE et publie la liste de ces projets. Le financement est décidé et versé directement par la Commission Européenne.

Les projets financés doivent répondre aux critères suivants:

- être d'intérêt communautaire en contribuant au développement, à la mise en œuvre et à jour de la politique et de la législation communautaires dans le domaine de l'environnement;
- être techniquement et financièrement cohérents et réalisables, et offrir un bon rapport coût-efficacité;
- satisfaire au moins à l'un des critères suivants:
  - concerner les meilleurs pratiques ou la démonstration en matière de protection des oiseaux sauvages ou des habitats,
  - présenter un caractère novateur ou de démonstration au niveau communautaire concernant les objectifs de la politique de l'environnement,
  - consister en des campagnes de sensibilisation ou de formations dans le domaine de la prévention des incendies de forêt,
  - porter sur la surveillance étendue, harmonisée, globale et à long terme des forêts et des interactions environnementales.



## Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée National et/ou Européen
- Montant des aides/prêts 200 – 1 000 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) jusqu'à 60%
- Modalités des demandes AAP printemps 2014 pour dépôt septembre 2014
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers aidés 30% environ
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers reçus par an 15 en France
- Délai moyen d'instruction des dossiers 1an
- Montant moyen de l'aide 1 318 k€
- Partenaires du projet Individuels

## A qui s'adresser :

hermine.bergerat @developpement-durable.gouv.fr  
<http://ec.europa.eu/environment/life/about/index.htm>  
 01 40 81 79 94

## ACQUEAU

Financement par subventions

→ Projets de R&amp;D

## Secteurs :

Eau

## A qui cela s'adresse :

Toute taille d'entreprise

## Description :

ACQUEAU est le premier cluster EUREKA dédié au financement des innovations de l'eau dont l'objectif est de soutenir l'émergence de projets collaboratifs et transnationaux dans le secteur.

Trois mots clés caractérisent le programme: Bottom-up, Industry lead, Market-oriented.

ACQUEAU se concentre sur 9 grands domaines technologiques ;

- 1) la ressource hydrique
- 2) le traitement primaire de l'eau
- 3) la distribution de l'eau
- 4) les consommateurs
- 5) l'agriculture
- 6) l'industrie
- 7) la gestion des eaux urbaines et l'assainissement
- 8) le traitement des eaux usées
- 9) les boues d'épurations

## Pour en savoir plus :

- Montant des aides/prêts 200 – 1 000 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) jusqu'à 40%
- Modalités des demandes Toute l'année
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers aidés 8
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers reçus par an 15
- Délai moyen d'instruction des dossiers 6 à 9 mois
- Montant moyen de l'aide 800k€
- Partenaires du projet : Collaboratifs - Nb moyen de partenaires : minimum 2 partenaires

## A qui s'adresser :

capucines.beunesdevauze@acqueau.eu ou xavier.chazelle@acqueau.eu  
<http://www.acqueau.eu>  
 0032 777 0986

## EUROSTARS

Financement par subventions

→ Projets de R&amp;D

## Secteurs :

Tous secteurs environnement

## A qui cela s'adresse :

PME-ETI

## Description :

Le programme EUROSTARS soutient les P.M.E. innovantes impliquées dans des projets collaboratifs européens. Il cible prioritairement les entreprises qui réalisent de forts investissements en R&D et son budget total est de 1,14 milliards d'euros sur la période 2014-2020.

Bénéficiaires : Entreprises de moins de 2 000 salariés, Partenaires académiques.

Finalité : Financer des partenaires français engagés dans des projets d'innovation collaboratifs transnationaux de toutes thématiques et proches du marché.

Modalités d'intervention : Chaque partenaire des projets lauréats est financé par son financeur national, en France par Bpifrance.

Bpifrance intervient en subvention selon les taux suivants :

- 40 % des dépenses éligibles pour les R&D Performing Sme<sup>1</sup>,
- 30 % des dépenses éligibles pour les entreprises jusqu'à 2 000 personnes ne satisfaisant pas à ces critères,
- 40 % des dépenses éligibles pour les PME Eurostars (PME au sens communautaire) affectant plus de 10 % de leur chiffre d'affaires ou de leur personnel en R&D.

La signature du contrat d'aide est subordonnée à la production d'un accord de consortium validé par Bpifrance.

Les projets candidats à Eurostars sont mis en concurrence dans le cadre d'un concours et font l'objet d'une évaluation par deux experts indépendants désignés par le Secrétariat EUREKA basé à Bruxelles, puis d'une notation et d'un classement par un comité international.

Projets éligibles :

Projets innovants, collaboratifs, toutes thématiques, visant un procédé, produit ou service innovant commercialisable, dont la phase de développement est de trois ans maximum, et dont la commercialisation intervient dans les deux ans qui suivent la fin du projet :

- Incluant la participation d'au moins deux partenaires venant de deux pays membres d'Eurostars,
- D'une durée de réalisation inférieure à 3 ans suivie d'une commercialisation intervenant moins de 2 ans après la fin du projet,
- Projet ayant pour leader une PME Eurostars, consacrant 10 % de son chiffre d'affaires ou de son effectif à la R&D,
- La (ou les) PME Eurostars doit/doivent supporter au minimum 50 % des coûts du projet,

Dépenses éligibles : Les dépenses internes ou externes HT directement liées au développement de l'innovation (activités de recherche industrielle et de développement expérimental).



## Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée (région ou département) Europe géographique + Israël + Turquie
- Montant des aides/prêts 200 – 1 000 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) 40% pour les pme très innovantes et 30% pour les autres entreprises jusqu'à 2000 salariés (données consolidées)
- Modalités des demandes AAP mars et septembre
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers aidés +/-70% des dossiers classés au-dessus du seuil de qualité sont financés
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers reçus par an +/-30% des dossiers candidats sont financés
- Délai moyen d'instruction des dossiers 3 à 6 mois
- Montant moyen de l'aide 250 K€



## A qui s'adresser :

amandine.karoui@bpifrance.fr  
www.eurostars-eureka.eu  
01 41 79 91 47

## EUREKA

Financement par avances remboursables  
→ Projets de R&D



## Secteurs :

Tous secteurs environnement



## A qui cela s'adresse :

PME-ETI

## Description :

Initiative intergouvernementale permettant aux entreprises d'obtenir un label et d'accéder à un financement de leur projet collaboratif de Recherche, Développement et Innovation (RDI).

Bénéficiaires :

Tous les projets collaboratifs,

Finalité :

Attribuer un label EUREKA de qualité à des projets collaboratifs transnationaux ciblant un produit, procédé ou service innovant proche du marché, tous domaines technologiques confondus.

Faciliter l'accès à des financements nationaux pour les partenaires impliqués dans ces projets. Contribuer à la notoriété internationale des participants et de leur offre.

Modalités d'intervention :

Le cas échéant, chaque partenaire est financé par son financeur national, en France par Bpifrance.

Application des règles et procédures qui régissent le programme de financement éventuellement mobilisé.

Dépenses éligibles :

Chaque partenaire est susceptible de bénéficier d'une aide nationale, en France par Bpifrance. Le projet cible un produit, procédé ou service innovant proche du marché dont la phase de développement est de 3 ans maximum avec une commercialisation rapide.

Pas d'appel à projets :

Dépôt des propositions en continu.

Une réunion de labellisation par trimestre.



## Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée Europe
- Montant des aides/prêts 200 – 1 000 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) 40%
- Modalités des demandes Toute l'année
- Délai moyen d'instruction des dossiers 6 à 9 mois
- Partenaires du projet Collaboratifs, nombre moyen de partenaires: 3-4



## A qui s'adresser :

patrick.cornet@bpifrance.fr  
<http://www.eureka.be/home.do>  
+3227770950



## AGENCE EDF UNE RIVIÈRE UN TERRITOIRE

## Financement par prêts participatifs

→ Projets de développement commercial et investissement productif

## Secteurs :

Tous secteurs environnement

## A qui cela s'adresse :

PME-ETI

## Description :

Les Agences EDF Une Rivière Un Territoire Développement ont pour mission d'accompagner le développement économique des vallées hydro-électriques. Elles appuient l'émergence et le développement de projets innovants et créateurs d'emplois dans trois secteurs privilégiés : l'eau, l'énergie et l'environnement.

Les entrepreneurs peuvent avoir accès à des moyens financiers (prêts participatifs) et à un réseau de compétences. L'Agence Vallée de la Dordogne a été ouverte en 2013.

## Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée Vallée hydro-électrique de la Dordogne (Corrèze, Cantal, Lot, une partie du Puy de Dôme, de la Dordogne)
- Montant des prêts 50 – 200 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) Minoritaire, en complément d'autres partenaires
- Modalités des demandes Toute l'année
- Délai moyen d'instruction des dossiers 3 à 6 mois
- Partenaires du projet Collaboratifs, nombre moyen de partenaires: 4

## A qui s'adresser :

isabelle.perguilhem@edf.fr  
<http://www.tulle.developpement-edf.com>  
 05 55 20 42 00

## ARDI - Dispositif partenarial InnovR

## Financement par subventions et avances remboursables

→ Projets de R&D

## Secteurs :

Tous secteurs environnement

## A qui cela s'adresse :

PME-ETI

## Description :

INNOV'R est un appel à projets permanent à destination des PME rhônalpines souhaitant expérimenter grandeur réelle leurs éco-innovations auprès des collectivités partenaires : le Grand Lyon, Grenoble-Alpes Métropole, Saint-Étienne Métropole et le Conseil général de l'Isère.

Les domaines ciblés par le dispositif Innov'R: Technologies et services liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique ; Construction et aménagement durable ; Procédés, produits et services éco-innovants ; Gestion des émissions polluantes. Mesure et évaluation environnementales

Les six critères d'évaluation :

Le caractère innovant ; Le caractère démonstratif ; La réponse à un véritable besoin du marché ; La valeur ajoutée environnementale ; Le potentiel de croissance d'activité et économique pour la PME ; Les retombées en termes d'emploi et de développement économique durable sur la région.

## Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée Région Rhône Alpes
- Montant des aides/prêts 50 – 200 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) 50%
- Modalités des demandes Toute l'année
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers aidés 60% taux de réussite
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers reçus par an 80 dossiers /an reçus
- Délai moyen d'instruction des dossiers 3 à 6 mois
- Montant moyen de l'aide 150K€
- Partenaires du projet Individuels, Collaboratifs
- Prestation complémentaire au financement : Appui AFNOR et INPI : diagnostics normalisation et propriété intellectuelle.

## A qui s'adresser :

emilie.dumas@ardi-rhonealpes.fr 04 72 75 47 90  
[http://eco-innover.rhonealpes.fr/innovr/jcms/j\\_6/fr/accueil](http://eco-innover.rhonealpes.fr/innovr/jcms/j_6/fr/accueil)

## CONSEIL REGIONAL D'ALSACE

### Appel à projet auprès des éco-entreprises d'Alsace

#### Financement par subventions

→ Projets de développement commercial et investissement productif

#### Secteurs :

Tous secteurs environnement

#### A qui cela s'adresse :

PME-ETI

#### Description :

Parce que l'économie verte est aujourd'hui plus que jamais une incontestable solution d'avenir, la Région Alsace, soucieuse de contribuer à un développement durable des éco-entreprises, a mis en place trois aides bonifiées incitatives, qui soutiennent tout particulièrement les études technologiques, l'investissement innovant et la création d'emplois pérennes et non délocalisables.

#### Aide aux études :

**OBJECTIF** : soutenir les études de faisabilité de nature technologique ou stratégique des éco-entreprises alsaciennes (éco-conception, diagnostics marchés, projets de développement...).

**CONDITIONS** : les études éligibles ne doivent pas relever d'obligations légales ou être répétitives, ni concerner le financement, les ressources humaines ou la communication de l'entreprise.

**SUBVENTION** : 50% du budget du projet éligible, avec un plafond de 30 000 €.

#### Aide aux investissements :

**OBJECTIF** : soutenir les investissements en matériels neufs de production entrant dans le cadre d'un programme de développement ou de validation d'une éco-innovation ou permettant le déploiement de technologies propres.

**CONDITIONS** : tout investissement éligible doit permettre une amélioration significative de la qualité de production, de la productivité et de la compétitivité de l'entreprise, et doit s'inscrire prioritairement dans un programme pluriannuel de développement.

**SUBVENTION** : 20% du budget du projet éligible, avec un plafond de 200 000 €.

#### Aide à l'emploi :

**OBJECTIF** : soutenir les éco-projets favorisant la création de nouveaux emplois.

**CONDITIONS** : tout projet éligible doit engager l'éco-entreprise à augmenter son effectif net permanent de 3 emplois minimum ou de plus de 10% et à maintenir ces postes au moins 3 ans. Les entreprises ayant procédé à un licenciement économique dans les 12 derniers mois ou ayant réduit leur effectif dans les 3 ans précédant la demande ne sont pas éligibles.

#### Subvention :

20% du budget du projet éligible, avec un plafond de 200 000 €.

#### Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée Région Alsace
- Montant des aides/prêts 50 – 200 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) 50% pour les études, 20% pour les investissements et les emplois
- Modalités des demandes Toute l'année
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers aidés 10
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers reçus par an 10
- Délai moyen d'instruction des dossiers moins de 3 mois
- Partenaires du projet Individuels

#### A qui s'adresser :

Virginie.WOLFF@region-alsace.eu  
<http://www.region-alsace.eu/article/les-eco-entreprises-0>  
 03 88 15 68 67

## CONSEIL REGIONAL D'ALSACE Appel à projets éco-matériaux

Financement par subventions  
→ Projets de R&D

### Secteurs :

éco-matériaux

### A qui cela s'adresse :

Toute taille d'entreprise

### Description :

En cohérence avec les actions menées par l'Etat sur le sujet, la Région Alsace souhaite accompagner le développement de solutions constructives non reconnues recourant à des éco-matériaux dans le cadre d'opérations de construction ou de rénovation de bâtiments énergétiquement performants. La finalité de l'appel à projets est d'aboutir à la réalisation de bâtiments démonstrateurs et de contribuer à la reconnaissance technique des solutions proposées.

### Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée Région Alsace
- Montant des aides/prêts 50 – 200 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) 50%
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers aidés 5
- Délai moyen d'instruction des dossiers moins de 3 mois
- Montant moyen de l'aide 120K€ max
- Partenaires du projet Individuels / Collaboratifs, nombre moyen de partenaires

### A qui s'adresser :

charles.levillain@region-alsace.eu  
http://www.region-alsace.eu 03 88 15 68 94

## CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE

Financement par subventions  
→ Projets de R&D

### Secteurs :

Déchets / Recyclage | Efficacité énergétique | éco-mobilité

### A qui cela s'adresse :

Toute taille d'entreprise

### Description :

Le service ESS, du Pôle entreprises du Conseil régional de Lorraine accompagne les entreprises relevant du périmètre de la loi cadre ESS (statuts de l'ESS et entrepreneuriat social), aux différentes étapes de leur vie, pour des investissements, créations d'emplois CDI et certaines dépenses de fonctionnement. une aide spécifique «capital scop» vient également accompagner la constitution du capital initial pour une création/reprise en scop. via certaines de ces partenaires : lorraine active, BPI Lorraine notamment, le CRL peut également accompagner des prêts, garanties... dans l'ESS et l'innovation sociale, pour tout type d'activité économique.

### Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée Région Lorraine
- Montant des aides/prêts 10 -50 k €
- Montant financé (en % du coût total du projet) 20%
- Modalités des demandes Toute l'année
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers aidés une trentaine par an sur les investissements, variable selon les années pour capital scop

### A qui s'adresser :

aurelie.marand@lorraine.eu  
http://www.entreprenezenlorraine.fr  
03 87 33 60 28

## REGION AUVERGNE

## Fonds d'investissement Auvergne durable

Financement par subventions et prêts

→ Projets d'Investissement productif

## Secteurs :

Tous secteurs environnement

## A qui cela s'adresse :

CA

PME-ETI

## Description :

L'entreprise peut bénéficier de l'aide régionale à toutes les étapes de sa vie :

- Création, Reprise, Développement, Implantation en Auvergne.

Toutefois, le FIAD sera positionné prioritairement dans le cadre des projets de développement et notamment sur la phase d'industrialisation d'une innovation.

La Région Auvergne interviendra sur un programme d'une durée de 2 ans.

L'éligibilité des entreprises au Fonds d'Investissement Auvergne Durable est examinée au regard uniquement de critères liés au risque du projet, ceux relatifs à l'innovation et au risque financier étant prépondérants. Les projets retenus seront ceux qui au regard des critères justifieront le plus l'intervention de fonds publics :

- critère d'innovation-créativité (risque d'incertitude de retour sur investissement) : Innovation technologique, service, produits, process...,
- risque commercial (présence à l'export, stratégie de différenciation, ...)

## Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée (région ou département) Région Auvergne
- Montant financé (en % du coût total du projet) prêt à taux 0: 25% max; aide au conseil: max 50% (subvention); emploi: prime forfaitaire
- Modalités des demandes Toute l'année
- Délai moyen d'instruction des dossiers moins de 3 mois
- Partenaires du projet Individuels

## A qui s'adresser :

c.gleyze@cr-auvergne.fr  
0473318585

## REGION BASSE NORMANDIE

## Aide à l'investissement

Financement par avances remboursables

→ Projets d'Investissement productif

## Secteurs :

ENR

## Description :

L'aide à l'investissement vise à accompagner les entreprises dans des démarches de maîtrise de l'énergie, dans le cadre du programme Défi'NeRgie Basse-Normandie.

On distingue deux types d'opérations éligibles :

- Les opérations de démonstration qui constituent des premières applications opérationnelles en vraie grandeur de nouvelles technologies, de nouveaux procédés ou systèmes innovants et économes issus de la R&D ou transférés vers un nouveau secteur.
- Les opérations exemplaires qui ont pour objectif de créer rapidement des références nationales et régionales dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et du développement durable, avec le souci d'engendrer un réel effet d'entraînement.

## Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée (région ou département) Région Basse Normandie
- Modalités des demandes Toute l'année

## A qui s'adresser :

t.berthaux@crbn.fr  
<http://aides.region-basse-normandie.fr/index.php/component/content/article?id=68>  
02 31 06 98 98

## REGION ILE-DE-FRANCE

## Dispositif Aide à l'Innovation Responsable

## Financement par subventions

→ Projets de R&amp;D



## Secteurs :

Tous secteurs environnement



## A qui cela s'adresse :

TPE-PME

## Description :

Aide dédiée aux travaux de R&D adossés aux critères du développement durable (environnement, société, économie, management), à titre individuel ou dans le cadre d'appels à projets thématiques permettant de développer l'innovation responsable dans l'entreprise et au profit du territoire.

- Soutien aux travaux de Recherche & Développement & Innovation
- Encourager les éco-innovations et l'éco-design pour un développement maîtrisé et responsable du territoire francilien.
- Encourager les stratégies de développement basées sur une démarche d'innovation responsable.

Bénéficiaires: PME franciliennes, avec des mesures très favorables aux TPE.

Critères d'éligibilité :

- Le dispositif peut soutenir des innovations de produit, process et service.
- Les projets doivent comprendre des travaux de R&D&I conduits selon les principes du développement durable et peuvent être de 3 types : recherche industrielle, développement expérimental, innovation de procédé ou d'organisation.
- Les projets doivent présenter une dimension responsable. Ils seront analysés selon des critères rigoureux en matière économique, environnementale, sociale et éthique, par exemple : cycle de vie, bilan carbone, bilan énergétique, impact sur les ressources renouvelables ou non, actions préventives ou curatives, rejets dans le milieu naturel, biodiversité, design, matériaux, santé, sécurité sanitaire, humaine, animale et environnementale, bien-être, cohésion sociale, équité économique, mode de management responsable, etc.



## Pour en savoir plus :

- Montant des aides/prêts 50 – 200 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) 50% maximum
- Modalités des demandes Toute l'année
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers aidés 188 depuis le mois d'octobre 2009
- Taux de retour favorable - Nb de dossiers reçus par an 50 environ
- Délai moyen d'instruction des dossiers moins de 3 mois
- Montant moyen de l'aide > 70 K€



## A qui s'adresser :

Instructeur des dossiers N°Azur 0810012074 <http://www.iledefrance.fr/>  
<http://www.creersaboite.fr>

## REGION LIMOUSIN

## Financement par subventions et avances remboursables

→ Projets de R&amp;D, développement commercial, Export, et Investissement productif



## Secteurs :

Tous secteurs environnement



## A qui cela s'adresse :

Toute taille d'entreprise



## Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée Région Limousin
- Délai moyen d'instruction des dossiers 3 à 6 mois
- Partenaires du projet Individuels, Collaboratifs



## A qui s'adresser :

[i-soulat@cr-limousin.fr](mailto:i-soulat@cr-limousin.fr)  
<http://www.region-limousin.fr>  
 05 55 45 19 00

## REGION POITOU CHARENTES Dispositif CORDEE/CORDEFOP

Financement par subventions et avances remboursables  
→ Projets de R&D, Export, Investissement productif



### Secteurs :

Tous secteurs environnement



### A qui cela s'adresse :

PME-ETI

### Description :

La Région Poitou-Charentes accompagne les entreprises dans leur projet de développement, de création ou de reprise d'entreprise avec le dispositif CORDEE, une aide directe en faveur de l'investissement matériel, au conseil et au recrutement pour les PME de production ou de services à la production. L'aide est prioritairement sous forme d'avance remboursable pour des projets d'investissements innovants ou d'éco-développement.

La Région participe aussi au financement des plans de formation des salariés d'entreprises de Poitou-Charentes au-delà de l'obligation légale des employeurs pour soutenir les entreprises confrontées à des mutations économiques, technologiques, favoriser les missions d'ingénierie de formation en amont des plans de formation, accompagner les actions collectives dans le cadre d'un territoire ou d'une filière prioritaire.

Nous vous conseillons de prendre contact avec le service instructeur avant de déposer une demande.



### Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée Région Poitou-Charentes
- Montant des aides/prêts 10 -50 k €
- Montant financé (en % du coût total du projet) à définir en fonction des projets
- Modalités des demandes Toute l'année
- Délai moyen d'instruction des dossiers moins de 3 mois
- Montant moyen de l'aide à définir en fonction des projets
- Partenaires du projet Individuels



### A qui s'adresser :

i.herrier@cr-poitou-charentes.fr  
http://www.poitou-charentes.fr  
05 49 38 47 61

## REGION POITOU CHARENTES Appels à projets Eco-produit Eco-procédé

Financement par subventions et avances remboursables  
→ Projets de R&D et Investissement productif



### Secteurs :

Déchets/recyclage

### Description :

Depuis 2005, la Région Poitou-Charentes lance un appel à projets «Eco-produits Eco-procédés» ayant pour objectifs de faire émerger des projets exemplaires et innovants d'entreprises. Cette année, la Région a choisi de cibler la problématique des déchets avec un objectif de réduction des quantités ou de leur toxicité.

Les projets devront mettre en évidence les impacts environnementaux attendus en terme de valorisation ou de traitement des déchets lors de la conception, la modification ou la mise au point d'un produit ou d'un procédé industriel. Les projets devront notamment démontrer l'optimisation de la durée de vie, de la recyclabilité ou de la réparabilité d'un produit et/ou qualifier la nature du nouveau process permettant la valorisation des déchets industriels.

L'appel à projet s'adresse aux entreprises, associations, organismes de recherche. La Région Poitou-Charentes lance cette consultation avec ses partenaires : le pôle des Eco-industries, BpiFrance, l'ADEME, la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie. Le dépôt des candidatures se fait uniquement par courrier électronique jusqu'au 15/02/2014, à l'adresse suivante : ap.ecoproducts@cr-poitou-charentes.fr

Au-delà de cette date, les dispositifs de la Région Poitou-Charentes pourront être mobilisés pour des projets innovants destinés à encourager le développement de produits ou de procédés plus respectueux de l'environnement, au-delà des seules mises en conformité.



### Pour en savoir plus :

- Zone géographique ciblée Région
- Montant des aides/prêts 50 – 200 k€
- Montant financé (en % du coût total du projet) à définir selon les projets
- Modalités des demandes 15/02/2014
- Délai moyen d'instruction des dossiers moins de 3 mois
- Montant moyen de l'aide à définir selon les projets, aide sous forme de subvention, d'avance remboursable, de garantie d'emprunt ou de haut de bilan
- Partenaires du projet Individuels, Collaboratifs, nombre moyen de partenaires: 4
- Prestation complémentaire au financement : Accompagnement et conseil dans les projets mis en œuvre



### A qui s'adresser :

j.frey@eco-industries.poitou-charentes.fr  
http://www.poitou-charentes.fr  
05 49 44 96 44

## Greenpass UBIFRANCE Dispositif public de soutien au commerce extérieur

Financement par subventions

### Secteurs :

Tous secteurs environnement

### A qui cela s'adresse :

Eco-PME de moins de 250 salariés

### Description :

Sous la tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est placée au cœur du dispositif public de soutien au commerce extérieur.

Avec un réseau de 80 bureaux répartis dans 60 pays, elle propose une gamme complète de produits et services d'accompagnement des entreprises françaises dans leur développement sur les marchés étrangers :

- des produits d'information, de conseil et de veille pour l'élaboration de leur stratégie de développement à l'international,
- des actions de promotion pour favoriser les partenariats avec les entreprises étrangères.

### A qui s'adresser :

agathe.loubert@ubifrance.fr  
<http://www.ubifrance.fr/> 01 40 73 38 12

## Fasep innovation verte Direction générale du Trésor

Financement par subventions

### Secteurs :

Tous secteurs environnement

### Description :

Le fonds d'étude et d'aide au secteur privé s'inscrit dans le cadre de l'aide publique au développement de la France et vise à contribuer au développement économique international des entreprises françaises. Le Fasep innovation verte a pour objet le financement de projets pilotes de technologies vertes et innovantes dans l'objectif de démontrer aux décideurs locaux l'efficacité et l'adéquation de la technologie pour répondre à leurs besoins prioritaires de développement.

- Pour des projets de construction d'infrastructures, s'inscrivant dans la stratégie de développement des pouvoirs publics locaux et susceptibles de faire appel à une technologie française verte et innovante.
- Secteurs d'intervention liés au développement durable et à l'environnement : eau potable et assainissement, déchets et traitement des pollutions, énergies renouvelables et efficacité énergétique, etc.
- Dans les pays en développement et en transition, au potentiel de marché élevé.
- Pour des entités publiques (gouvernement central, gouvernement provincial, municipalité, agence technique, etc.).
- Avec un financement identifié (public ou privé, bilatéral ou multilatéral) pour la réalisation du projet ; en cohérence avec la recherche d'une complémentarité avec les interventions des institutions financières internationales et régionales (Banque mondiale, BAAsD, BEI, BERD, BID, CAF, etc.) ;
- Montant de 100 000 € à 700 000 € environ. Le FASEP-Innovation verte finance une partie du démonstrateur. Le FASEP-Innovation verte ne finance pas la recherche ou le développement de la technologie, qui doit déjà bénéficier de références

### A qui s'adresser :

francois.lavoue@dgtrésor.gouv.fr  
[http://www.tresor.economie.gouv.fr/7780\\_fiche-fasep-innovation-verte](http://www.tresor.economie.gouv.fr/7780_fiche-fasep-innovation-verte)



## Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

*placée sous la tutelle conjointe des ministères de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.*

L'ADEME, tant au niveau national que régional, est l'opérateur public principal du soutien à la transition énergétique et écologique.

A côté de ses missions de sensibilisation, d'accompagnement des territoires, de soutien au verdissement de l'économie, l'ADEME a pour objectif de soutenir la croissance du marché des écotechnologies et des éco-services et s'adresse à ce titre directement aux éco-entreprises.

### Secteurs d'intervention :

Déchets, sols pollués et friches, Énergie et climat, air et bruit, actions transversales (production et consommation durable, villes et territoires durables).

### Formes d'intervention :

#### Point de contact national

Dans le cadre des programmes européens chaque Etat désigne une structure nationale afin de promouvoir les dispositifs mis en place. Elle apporte informations, conseils et orientations permettant aux porteurs de projets de bénéficier de ces financements souvent hautement compétitifs. Chaque année, les programmes sont déclinés en appels à proposition auxquels les porteurs de projets peuvent répondre. L'ADEME est actuellement le Point de contact national pour le programme H2020 (voir fiches 31 et 32)

<http://www.horizon2020.gouv.fr/cid74103/le-reseau-des-pcn.html>

#### Soutien aux études

L'ADEME finance la réalisation d'étude de projet éco-conception, qui a pour objectif de bien identifier les besoins du marché et de favoriser l'utilisation des outils de l'innovation pour atteindre plus rapidement des sauts technologiques favorables à l'environnement. Cette étude permet aussi de coupler plusieurs approches : étude marketing et évaluation environnementale ou processus d'innovation et évaluation environnementale ou marketing / innovation / environnement voire design.

L'ADEME finance votre étude de marché assiette éligible maximale : 100 000 €, taux d'aide pour les éco-entreprises : 50% du montant de l'assiette (+10% pour entreprise moyenne, +20% pour petite entreprise)

#### Soutien à la recherche et développement

<http://www.ademe.fr/appels-proposition/>

Le budget Recherche et Développement de l'ADEME avoisine les 40 millions d'euros. Deux tiers des aides concernent des projets de recherche industrielle ou de développement expérimental. Les bénéficiaires de ces aides peuvent être des opérateurs privés (entreprises, laboratoires de recherche privés, structures professionnelles (60% du total). Le montant moyen de l'aide est de 300 k€ par projet.

#### Quatre types de projets entrent dans le champ du système d'aides de l'Agence :

- la recherche en connaissances nouvelles (hors recherche fondamentale) ;
- le soutien à l'éco-innovation (réservé aux PME) ;
- la recherche industrielle ;
- le développement expérimental.

#### Les dépenses éligibles au système d'aides sont les suivantes :

- les salaires et charges de personnel, employés exclusivement pour l'activité de recherche ;
- les coûts d'achat des instruments et du matériel utilisés exclusivement pour le projet de recherche (Sont exclus du calcul, les investissements ne relevant pas de la conduite directe du projet (ex : achat de terrain, travaux de terrassement et de génie civil, bâtiments et construction...)) ;
- les coûts de la recherche contractuelle, des connaissances techniques et des brevets ou licences d'exploitation acquis auprès de sources extérieures ;
- les frais généraux additionnels supportés directement du fait du projet de recherche (max : 4 % du coût total du projet).

#### Soutien aux investissements

En dehors du budget propre de l'ADEME, des moyens très significatifs sont mis en œuvre au titre des Investissements d'Avenir. En effet, deux nouveaux programmes, pour un montant total de 1,1 milliard d'euro, seront affectés à l'ADEME dans le cadre du PLF 2014, pour un déploiement sur 2015 - 2016. Les appels à projets sont publiés régulièrement sur le site de l'ADEME : <http://www.ademe.fr/appels-proposition/>

#### Mobilisation locale

L'ADEME a développé au niveau régional un maillage important du territoire. C'est notamment au niveau régional que se sont structurés les dispositifs coopératifs (élaboration de dispositifs de concert entre, par exemple, l'ADEME, le conseil régional et les services déconcentrés DIRECCT et DREAL). Pour les éco-entreprises les points d'entrée principaux sont les directions régionales de l'ADEME. Les coordonnées sont accessibles sur le site internet : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12430>



Groupe public d'investissement et de financement  
au service des entreprises et de leur expansion.

### Description :

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs. Bpifrance\* finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec UBIFRANCE et Coface, et dans leurs projets d'innovation.

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des Dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

Notre mission : SERVIR L'AVENIR

Avec trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat. Bpifrance, c'est...
- Un effet de levier de 18 milliards d'euros mobilisés pour les entreprises\*\*
- 2 200 salariés aux côtés des entrepreneurs
- 78 400 entreprises accompagnées\*\*

\*Bpifrance est issu du rapprochement d'OSEO, CDC Entreprises, FSI et FSI Régions.

\*\*en 2013.

### Contact :

Adresse 27-31 avenue du Général Leclerc  
94710 Maisons-Alfort cedex  
Tél. 01 41 79 80 00  
Site Internet [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)

## Appels à projets du Fonds Unique Interministériel Pôles de compétitivité

<http://competitivite.gouv.fr/les-appels-a-projets-de-r-d-fui/les-appels-a-projets-de-r-d-du-fui-380.html>

→ projets de R&D

### Description :

Le fonds unique interministériel (FUI) finance des projets de recherche et de développement (R&D) collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité. Le FUI a vocation à soutenir des projets de recherche appliquée portant sur le développement de produits, procédés ou services susceptibles d'être mis sur le marché à court ou moyen terme, généralement 5 ans. Les projets sont retenus à l'issue d'appels à projets (deux par an). Ils doivent être préalablement labellisés par un pôle de compétitivité. Ils sont collaboratifs, c'est à dire qu'ils associent au moins deux entreprises et un organisme de recherche ou de formation. Les projets sont obligatoirement pilotés par une entreprise.

### Témoignage :

Sophie ALTMAYER et Alexandre FOLMER, chefs de projet au Pôle de l'eau Alsace et Lorraine HYDREOS :

1. Qui peut prétendre à un financement FUI ? Quels sont les critères auxquels vous êtes attentifs ?

Le Fonds Unique Interministériel est un programme national destiné à soutenir la recherche appliquée en finançant des projets de R&D collaboratifs. Les PME, laboratoires et grandes entreprises des pôles de compétitivité (un label d'au moins un pôle est exigé) peuvent prétendre à ce financement.

Nous sommes attentifs aux critères suivants :

- Marché suffisamment important et nécessité de retombées économiques
- Mise sur le marché d'une innovation au maximum 5 ans après la fin du projet
- Composition du consortium : au minimum, 2 entreprises (dont au moins 1 PME) et 1 organisme public de recherche ou de formation
- Label d'un pôle de compétitivité
- 50% des travaux de R&D sur le territoire des pôles labellisateurs
- Etablissement d'un pré-accord de consortium
- 750 000 euros minimum de subvention
- Pour les entreprises, dotation en fonds propres supérieure au montant des subventions demandées
- Durée maximale du projet : 5 ans

2. Les pôles de compétitivité sont chargés de labelliser les projets collaboratifs de R&D qui prétendent à un financement du FUI. Dans la pratique, comment se déroule le processus de labellisation ?

Tout porteur de projet peut soumettre un dossier à un pôle (format libre) dans lequel il devra répondre à 9 critères, entre autres : le projet réunit-il plusieurs partenaires ?

Au moins un adhérent joue-t-il un rôle clé dans le projet ? Le projet est-il innovant ? ... L'ensemble des critères est disponible sur notre site Internet : <http://www.hydreos.fr/fr/comite-de-labelisation>

Le porteur est informé de la procédure de labellisation du pôle. Le porteur du projet et les autres membres du consortium doivent s'engager à se conformer aux « Conséquences de la labellisation par le pôle HYDREOS ».

Lors du comité de labellisation, les membres du comité se prononcent au regard des éléments transmis par le porteur du projet.

Le processus de labellisation est spécifique à chaque Pôle. Certains Pôles demandent à ce que le porteur présente directement le projet aux membres du comité de labellisation.

3. Quels conseils donneriez-vous à une éco-entreprise qui voudrait faire financer un projet innovant par le FUI ?

Avoir des éléments solides sur le(s) marché(s) visés.

Se rapprocher le plus tôt possible d'un pôle de compétitivité dans son domaine d'activité le plus proche de sa région.

## Retours d'expérience

Retours d'expérience

# Retours d'expérience :

## Concrètement, ça se passe comment ?

En conclusion et afin de d'illustrer le déroulement d'une levée de fonds nous vous livrons trois témoignages représentatifs :

- Bernard Maître, Président du directoire d'Emertec et Pierre Calleja, Fondateur de Fermentalg ;
- Grégoire Aladjidi, directeur du fonds Demeter 3 Amorçage et Pierre Fessler, Fondateur de Levisys.
- Etienne Grange est spécialiste de la levée de fonds pour les éco-entreprises. Il est également actif comme business angel dans les cleantech ;

## Fermentalg séduit Emertec avec une technologie de rupture

Quand Bernard Maître, président du directoire d'Emertec Gestion, pionnier des fonds d'amorçage dans les cleantech en France, reçoit pour la première fois Pierre Calleja en 2008, il n'est a priori guère intéressé par son projet de créer une entreprise spécialisée dans la culture des microalgues. « Je connaissais quelques précédents peu encourageants : si les microalgues ont des propriétés uniques pour produire des molécules d'intérêt en alternative à la pétrochimie, elles ont besoin de beaucoup de soleil pour se développer. Les rendements sont très mauvais, cela me paraissait un non-sens économique d'investir dans ce domaine », se souvient-il.

Et pourtant, Pierre Calleja va le séduire en lui présentant une technologie de rupture. Ce biologiste, qui a déjà créé une entreprise quelques années auparavant, a déposé des brevets pour un process permettant de cultiver les microalgues non pas avec de la lumière mais essentiellement par fermentation. « C'était révolutionnaire : les rendements peuvent ainsi être multipliés par 100, voire 1 000 », s'enthousiasme Bernard Maître. De quoi produire massivement des molécules comme des omégas 3, des colorants, des antioxydants, des hydrocarbures...

Un délai record de quatre mois.

Après ce premier contact, l'équipe d'Emertec analyse le dossier sous toutes ses facettes : elle contacte des laboratoires et des industriels pour valider la technologie, regarde s'il existe des concurrents en France ou à l'étranger, étudie les perspectives de marché...

« Nous avons travaillé avec Pierre Calleja pour fixer les différentes étapes, évaluer les objectifs et les besoins de financement, raconte Bernard Maître. Nous n'attendons pas de la part des porteurs de projets un business plan à 5 ans, mais une proposition de valeur : qu'est-ce qu'on apporte de nouveau au monde ? Quels sont les marchés ? »

L'intérêt du projet validé, l'affaire est conclue en un délai record : moins de quatre mois. La start-up girondine boucle un premier tour de 2,2 M€ début 2009, dont 1,3 M€ apporté par Emertec, aux côtés de quelques autres acteurs comme le CEA. Depuis, l'entreprise a levé près de 20 M€ : Emertec a été rejoint au capital par d'autres fonds comme Demeter et Ecotechnologies, géré par Bpifrance.

« L'aventure a commencé avec un bout de papier il y a cinq ans. Ce n'était pas évident à l'époque d'anticiper l'évolution du marché. Aujourd'hui, nous avons signé des contrats avec de très grands partenaires industriels et nous sommes aux portes de la commercialisation », se réjouit Pierre Calleja.

## Levisys attire Demeter pour son premier tour de table

Fondée en 2004, Levisys a développé une technologie propriétaire de stockage d'énergie par volant d'inertie. En 2009, Pierre Fessler, cofondateur et président de la société, part en quête de fonds pour financer sa R&D. Il rencontre Demeter Partners, le plus gros fonds d'investissement français dans les cleantech. « Le concept était là, avec un début de prototype mais c'était encore un peu tôt », se rappelle Grégoire Aladjidi, directeur du fonds Demeter 3 Amorçage. « Quand un dirigeant vient nous voir, ce qui compte le plus c'est de nous faire comprendre l'opportunité de marché, le côté unique et différenciant de sa technologie et de nous montrer qu'il sait s'entourer : la valeur de l'équipe est primordiale. Et même si nous n'acceptons pas un dossier d'emblée, nous gardons toujours un œil dessus et suivons son évolution ».

Pierre Fessler rencontre d'autres investisseurs. « Mais notre secteur est complexe, très capitalistique avec des retours sur investissement longs. Les fonds non spécialisés dans l'énergie avaient du mal à appréhender notre dossier ».

## Une feuille de route élaborée en commun

Il ne se décourage pas et en attendant d'ouvrir son capital, Levisys continue à avancer, collabore notamment avec Ineo, une filiale de GDF Suez, et décroche des financements publics, dont une aide de l'Ademe. En 2012, son chemin croise de nouveau Demeter qui, sur ces nouvelles bases, décide d'investir.

« Nous avons passé du temps sur l'élaboration d'une feuille de route dont découle le business plan, poursuit Grégoire Aladjidi. Les discussions sur la valorisation de l'entreprise, le pacte d'actionnaires sont aussi toujours longues ». Le deal est finalement bouclé à l'automne 2012 : Levisys lève 1,5 M€, dont la moitié apportée par Demeter et l'autre moitié par des investisseurs de Champagne-Ardenne.

## L'apport d'un réseau et d'une veille

« Au-delà de l'argent, Demeter nous épaula dans la structuration de l'entreprise, nous ouvre des portes grâce à son réseau et nous apporte des informations précieuses sur le secteur en France et à l'étranger par sa veille. Nous n'aurions pas le temps de faire ce travail en interne », souligne Pierre Fessler.

Levisys est aujourd'hui engagée dans deux consortiums dans le cadre du Programme des Investissements d'avenir, prépare son implantation industrielle dans l'Aube et espère commercialiser ses premiers systèmes fin 2014-début 2015.

## CONSEILS PRATIQUES D'UN BUSINESS ANGEL SPECIALISÉ DANS LES ÉCO-ENTREPRISES :

### 1. Quels sont les premières questions que doit se poser un éco-entrepreneur quand il cherche à lever des fonds ?

Le plus important est de définir précisément et de façon réaliste ses besoins de financement. Il faut être réaliste, donc ni surestimer le besoin (ce qui rendrait la levée plus difficile) ni la sous-estimer (d'une part cela nuirait à la crédibilité du porteur de projet quand il rencontrera des investisseurs aguerris, d'autre part cela peut mener à la faillite du projet si les fonds ne sont pas suffisants). Le montant à lever déterminera les investisseurs visés, voire même le mode de démarrage du projet : si le besoin « réaliste » est suffisamment faible, on peut envisager d'autres modes de financement.

### 2. Pouvez-vous nous décrire le déroulement d'une séquence de levée de fonds, de la prise de contact avec des investisseurs à la concrétisation d'une prise de participation ?

Etape 1 : on envoie un résumé du projet, idéalement sous la forme d'un PowerPoint en 20 slides maximum.

Etape 2 : on rencontre le ou les (s'il s'agit d'un club de business angels par exemple) investisseurs, et on leur fait une présentation orale. Dans certains cas, comme dans les clubs de business angels, l'exercice est normé : il faut présenter son projet en 10mn chrono.

Etape 3 : l'investisseur mène ses investigations (ce qu'on appelle la due diligence) pour valider les hypothèses du business plan, le profil de l'entrepreneur, et l'environnement du projet (clients, fournisseurs, salariés).

Etape 4 : l'investisseur déclare son intention d'investir, parfois sous la forme d'une lettre d'intention avec des conditions (aussi appelée la « term sheet » car elle détermine les termes de l'investissement). S'engage alors une négociation, non seulement sur la valorisation de l'entreprise (qui se matérialise dans le pourcentage de capital accordé à l'investisseur pour un investissement donné), mais aussi sur les termes du pacte d'actionnaire (qui, au-delà des statuts de l'entreprise, devient le contrat liant les actionnaires entre eux

Etape 5 : signature des documents (pacte, statuts mis à jour) qui déterminent notamment la nouvelle répartition du capital, et remise du chèque par l'investisseur.

### 3. Quels conseils donneriez-vous à un éco-entrepreneur sur la manière de présenter son projet ? A quoi êtes-vous attentifs ?

La clarté de la présentation est déterminante. Les éléments clés sont : le modèle économique (qu'est-ce que je vends, à qui, et à quel prix), l'innovation (technique ou de service), les barrières à l'entrée (qu'est-ce qui empêche mes concurrents de faire exactement la même chose rapidement). Et bien sûr l'adéquation du profil du porteur de projet (aussi beau que soit le business plan, c'est lui qui fera sa réussite ou son échec), la concurrence et... le montant recherché et la valorisation (sur lequel l'investisseur détermine tout de suite s'il est prêt à entrer en discussion ou non).

### 4. Qu'attendez-vous de trouver dans un business-plan qui crédibilise la démarche de levée de fonds ?

La clarté toujours. Un business plan est l'équivalent du CV d'un candidat à un poste salarié : il doit donner envie et faire rêver. Le premier élément est émotionnel : l'idée plait ou ne plait pas à l'investisseur. Ensuite, il faut que la démonstration soit crédible, c'est-à-dire ne pas promettre des choses qui sont décorellées de la réalité. Et surtout, ne pas « faire chauffer le tableur » : tout investisseur sait que les projections financières sont en général à diviser par deux (a minima), donc bien les étayer pour ne pas paraître totalement irréaliste, ce qui irrite toujours l'investisseur qui reçoit 20 business plans par jour (ou le club de business angel qui verra 3 autres projets le jour de votre présentation).

### 5. L'entreprise est amenée à donner des informations confidentielles sur son activité aux financeurs potentiels, comment se crée la relation de confiance ?

Rarement par la signature d'un accord de confidentialité, que la plupart refusent de signer. Les investisseurs professionnels (souvent membres de l'Association Française des Investisseurs en Capital, AFIC) et les réseaux de business angels structurés, s'engagent sur une déontologie de confidentialité. Mais de toute façon, l'entrepreneur ne doit pas s'inquiéter outre-mesure sur le risque de piratage d'une idée, et encore moins d'une technologie (qui prend des années pour sa mise au point) : la valeur d'une idée est la plupart du temps déterminée par la qualité de sa mise en œuvre. L'idée la plus géniale mal orchestrée ne décollera jamais. A contrario, l'idée dans laquelle personne ne croit lancée avec talent pourra être un succès.

### 6. Une fois l'investissement réalisé, comment construire une relation de travail fructueuse entre l'entrepreneur et son / ses investisseur(s) ?

Un élément clé est de construire une vraie relation de confiance, donc de choisir autant que faire se peut un investisseur avec qui le courant passe. Comme dans un mariage, si on s'unit à une personne que l'on n'apprécie pas, les chances de succès sont faibles. A contrario, un entrepreneur qui prend soin de communiquer régulièrement avec son/ ses investisseur(s) recevra beaucoup plus que les fonds investis. En effet, l'investisseur est aussi un très bon sparring partner, qui saura regarder votre activité et vos décisions managériales avec un œil extérieur. Il faudra mettre en place des tableaux de bord (reporting) et des rapports d'activité qui seront la base d'échanges réguliers, souvent dans le cadre d'un conseil d'administration se tenant idéalement tous les 2-3 mois. Pour tirer pleinement profit d'une levée de fonds, il ne faut pas voir l'investisseur comme une contrainte nécessaire pour financer l'activité, mais comme une superbe opportunité de structurer la stratégie et l'entreprise, et accompagner l'entrepreneur dans son propre développement en tant que chef d'entreprise.



# Liste des investisseurs non référencés

## Guide de financement des éco-entreprises

Aliad
Aloe Capital
Aster Capital
BAC Partners
Citizen capital
NEF Capital
Phi Trust
Total Energy Ventures
123Venture
Cap décisif
GIMV
Greencoat Capital
Oraxys
Sofinnova
Paca Investissement
Alpes Développement Durable Investissement/Expansinvest
Rhône Dauphiné Développement
Limousin Participations
Nestadio
Irpac
Sodéro gestion
Poitou-Charentes Innovation
Provence Business Angels
Eurowatt Partenaire
Soridec
Forinvest (BA secteur forestier)
XMP
Investessor
Savoie Angels
Omnes capital
Ouest Croissance
serena capital
Auriga partners
Turenne capital
Aquiti gestion

## Site internet

<a href="http://www.airliquide.com">www.airliquide.com</a>
<a href="http://www.aloe-group.com/fr-fr">www.aloe-group.com/fr-fr</a>
<a href="http://www.aster.com/">www.aster.com/</a>
<a href="http://www.impact-partenaires.fr/">www.impact-partenaires.fr/</a>
<a href="http://www.citizencapital.fr/">www.citizencapital.fr/</a>
<a href="http://www.nefcapitalethique.com/">www.nefcapitalethique.com/</a>
<a href="http://www.phitrust.com/">www.phitrust.com/</a>
<a href="http://www.total.com">www.total.com</a>
<a href="http://www.123venture.com/">www.123venture.com/</a>
<a href="http://www.capdecisif.com/">www.capdecisif.com/</a>
<a href="http://www.gimv.com/view/fr/home">www.gimv.com/view/fr/home</a>
<a href="http://www.greencoat-capital.com">www.greencoat-capital.com</a>
<a href="http://www.oraxys.com/">www.oraxys.com/</a>
<a href="http://www.sofinnova.fr/?lang=fr">www.sofinnova.fr/?lang=fr</a>
<a href="http://www.pacainvestissement.com/">www.pacainvestissement.com/</a>
<a href="http://www.expansinvest.fr/">www.expansinvest.fr/</a>
<a href="http://www.somudimec.fr/rep-rhone_dauphine_developpement.html">www.somudimec.fr/rep-rhone_dauphine_developpement.html</a>
<a href="http://www.limousin-participations.fr/">www.limousin-participations.fr/</a>
<a href="http://www.nestadio-capital.jimdo.com/">www.nestadio-capital.jimdo.com/</a>
<a href="http://www.irpac.eu/">www.irpac.eu/</a>
<a href="http://www.soderogestion.com/">www.soderogestion.com/</a>
<a href="http://www.rdt-poitou-charentes.org/">www.rdt-poitou-charentes.org/</a>
<a href="http://www.provenceangels.com/">www.provenceangels.com/</a>
<a href="http://www.eurowatt-group.com/">www.eurowatt-group.com/</a>
<a href="http://www.soridec.fr/Accueil/">www.soridec.fr/Accueil/</a>
<a href="http://www.foretpriveefrancaise.com/forinvest-business-angels-287135.html">www.foretpriveefrancaise.com/forinvest-business-angels-287135.html</a>
<a href="http://www.xmp-badge.org/">www.xmp-badge.org/</a>
<a href="http://www.investessor.fr/">www.investessor.fr/</a>
<a href="http://www.savoie-angels.com/">www.savoie-angels.com/</a>
<a href="http://www.omnescapital.com/fr">www.omnescapital.com/fr</a>
<a href="http://www.ouest-croissance.com/">www.ouest-croissance.com/</a>
<a href="http://www.serenacapital.com/">www.serenacapital.com/</a>
<a href="http://www.auriga-ventures.com/">www.auriga-ventures.com/</a>
<a href="http://www.turennecapital.com/">www.turennecapital.com/</a>
<a href="http://www.aquiti.fr/outils/technostart/">www.aquiti.fr/outils/technostart/</a>

---

Réalisation et illustrations :

*Archibald  
& Abraham*

---

Association des éco-entreprises de France  
11, rue de Vanves - 92100 Boulogne-Billancourt  
[www.pexe.fr](http://www.pexe.fr)



Les  
ÉCO-ENTREPRISES  
de France